



SEINE-MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°76-2022-102

PUBLIÉ LE 17 JUIN 2022

Sommaire

Le Volcan - Scène nationale du Havre / Secrétariat de direction

76-2022-05-06-00019 - LE VOLCAN CA 02.12.21 BUDGET PRIMITIF 2022 (42 pages)	Page 3
76-2022-05-06-00027 - LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-04-NOMINATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE CAMILLE BARNAUD 01-07-22 AU 30-06-26 (1 page)	Page 46
76-2022-05-06-00028 - LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-05-TARIFS LOCATION DE SALLE (2 pages)	Page 48
76-2022-05-06-00029 - LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-06-TARIFS PUBLICS POUR LA SAISON 2022-2023 (4 pages)	Page 51
76-2022-05-06-00030 - LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-07-TARIFS BAR (2 pages)	Page 56
76-2022-05-06-00023 - LE VOLCAN CA 31.03.22 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 (48 pages)	Page 59
76-2022-05-06-00022 - LE VOLCAN CA 31.03.22 COMPTE FINANCIER 2021 POUR PREFECTURE (46 pages)	Page 108
76-2022-05-06-00026 - LE VOLCAN CA 31.03.22 DM (34 pages)	Page 155
76-2022-05-06-00025 - LE VOLCAN CA 31.03.222022-03 DECISION MODIFICATIVE (4 pages)	Page 190

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00019

LE VOLCAN CA 02.12.21 BUDGET PRIMITIF 2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

511 814 451 000 15	LE VOLCAN - EPCC
---------------------------	-------------------------

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M.4 (1)

BUDGET A : EP

Budget Primitif

BUDGET : (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

2022

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) pour la section d'investissement.
 - (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) - de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) :

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement

(3) A compléter par un seul des choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent"

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 084 123,00	6 084 123,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 084 123,00	6 084 123,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	140 000,00	140 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		140 000,00	140 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 224 123,00	6 224 123,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 792 599,10		3 407 701,18	3 407 701,18	3 407 701,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 334 552,62		2 418 376,00	2 418 376,00	2 418 376,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	137 605,21		152 214,00	152 214,00	152 214,00
Total des dépenses de gestion courante		5 264 756,93		5 978 291,18	5 978 291,18	5 978 291,18
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	6 500,00		6 502,00	6 502,00	6 502,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues			4 329,82	4 329,82	4 329,82
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 276 256,93		5 994 123,00	5 994 123,00	5 994 123,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	120 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		120 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL		5 396 256,93		6 084 123,00	6 084 123,00	6 084 123,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		6 084 123,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges	63 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	525 536,00		734 011,00	734 011,00	734 011,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	4 128 050,93		4 196 502,00	4 196 502,00	4 196 502,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 718 586,93		4 992 513,00	4 992 513,00	4 992 513,00
76	Produits financiers	20,00		10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	570 650,00		994 600,00	994 600,00	994 600,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 306 256,93		6 004 123,00	6 004 123,00	6 004 123,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	90 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		90 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL		5 396 256,93		6 084 123,00	6 084 123,00	6 084 123,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		6 084 123,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	10 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00				
21	Immobilisations corporelles	73 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	79 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(5)					
26	Participat° et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	1 000,00				
020	Dépenses imprévues			10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	1 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	80 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	TOTAL	170 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
---	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(5)					
26	Participat° et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	120 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	120 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
	TOTAL	170 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'investissement sur les dépenses réelles d'investissement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-10 000,00
---	-------------------

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour le compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 407 701,18		3 407 701,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 418 376,00		2 418 376,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	152 214,00		152 214,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	6 502,00		6 502,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciat° et aux prov°	5 000,00	90 000,00	95 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	4 329,82		4 329,82
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		5 994 123,00	90 000,00	6 084 123,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 084 123,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		80 000,00	80 000,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	50 000,00		50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	50 000,00		50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement - Total		60 000,00	80 000,00	140 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	60 000,00		60 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	734 011,00		734 011,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	4 196 502,00		4 196 502,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00		2 000,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	80 000,00	97 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	994 600,00		994 600,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		6 004 123,00	80 000,00	6 084 123,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 084 123,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	50 000,00		50 000,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA,régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		90 000,00	90 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		50 000,00	90 000,00	140 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 792 599,10	3 407 701,18	3 407 701,18
603	ACHATS DE CONSOMMABLES STOCKES			
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES	1 600 474,60	2 038 137,00	2 038 137,00
605	ACHATS MATERIELS, EQUIPT,TRAVAUX			
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	95 500,00	100 201,00	100 201,00
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP	29 615,00	35 101,10	35 101,10
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET INFORMATI	14 400,00	13 800,00	13 800,00
6065	LINGE VET. DE TRAVAIL	1 001,00	1 001,00	1 001,00
6066	Carburants	4 550,00	4 500,00	4 500,00
60661	Carburants ESSENCE TOURISME 40% EN 2019 60%			
60662	Carburants GAZOIL TOURISME 80% EN 2019			
60663	Carburants GAZOIL UTILITAIRE 100%			
6068	AUTRES FOURNITURES		4 251,00	4 251,00
607	ACHATS DE MARCHANDISES	7 000,00	7 000,00	7 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE			
612	CREDIT BAIL	18 000,00	1 000,00	1 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	226 000,00	221 502,00	221 502,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	52 442,00	80 000,00	80 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE			
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER			
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER	14 000,00	21 001,00	21 001,00
6156	MAINTENANCE	110 000,00	110 000,00	110 000,00
616	PRIMES ASSURANCE	16 000,00	16 000,00	16 000,00
618	DIVERS documentation frais de stage et formations	5 500,00	15 500,00	15 500,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE & AUX REGISSEUR	11 680,00	11 700,00	11 700,00
6226	HONORAIRES	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et contentieux	10,00	10,00	10,00
6228	Frais d'adhésion groupement			
6231	ANNONCES & INSERTIONS	19 800,00	21 000,00	21 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	71 811,00	75 010,00	75 010,00
6237	PUBLICATIONS EN CO-EDITION			
6245	TRANSPORT DES DECORS	65 430,00	94 306,80	94 306,80
6247	TRANSPORT DE BIENS & TRANSPORT COLLECTI	127 611,90	142 662,38	142 662,38
6248	TRANSPORTS DIVERS	300,00	300,00	300,00
62511	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFER.REPAS	97 007,60	110 893,70	110 893,70
62512	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFER.HOTELS	106 064,00	177 613,10	177 613,10
62561	MISSIONS/VOYAGES	13 000,00	13 000,00	13 000,00
62562	MISSIONS/REPAS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
62563	MISSIONS/HEBERGEMENTS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6257	RECEPTIONS	5 801,00	4 811,10	4 811,10
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE	5 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	TELEPHONE ET TELEX	4 700,00	4 700,00	4 700,00
627	SERVICES BANCAIRES	2 300,00	1 500,00	1 500,00
6281	CONCOURS DIVERS	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE			
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX			
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES			
63511	TAXE PROFESSIONNELLE			
63512	AUTRES TAXES			
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	30 001,00	31 300,00	31 300,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT			
6358	TAXE ADDITIONNELLE			
6371	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERS AS	8 100,00	10 900,00	10 900,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 334 552,62	2 418 376,00	2 418 376,00
6218	Autre personnel extérieur	116 061,42	161 980,00	161 980,00
631	TAXES SUR SALAIRES			
6331	VERSEMENT TRANSPORT			
6332	FNAL			
6333	Participation à la formation	8 500,00		
6334	Participation effort construction			
6336	CENTRE DE GESTION CNFPT			
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	2 200 491,20	2 246 896,00	2 246 896,00
6412	CONGES PAYES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6414	indemnités et avantages divers			
6451	COTISATIONS URSSAF			
6452	COTISATIONS MUTUELLE			
6453	COTISATIONS CAISSE RETRAITE ET PC			
6454	PRESTATIONS ASSEDIC			
6456	PRESTATIONS DIRECTES			
6458	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			
6471	PRESTATIONS DIRECTES			
6472	Versements au CE			
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 500,00	4 500,00	4 500,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
014	Atténuation de produits (7)			
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	Autres charges de gestion courante	137 605,21	152 214,00	152 214,00
6516	DROITS D'AUTEURS	137 605,21	152 214,00	152 214,00
653	CONSEILS ET ASSEMBLEES			
6581	REMBOURSEMENTS BILLETTERIE			
6582	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		5 264 756,93	5 978 291,18	5 978 291,18
66	Charges financières (b) (8)			
6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
67	Charges exceptionnelles (c)	6 500,00	6 502,00	6 502,00
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER.DE L'EXERCICE	1 500,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	5 002,00	5 002,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6815	Dotations provisions pr risque et charge	5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES			
698	INTEGRATION FISCALE			
022	Dépenses imprévues (f)		4 329,82	4 329,82
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 276 256,93	5 994 123,00	5 994 123,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchés des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérat° d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	120 000,00	90 000,00	90 000,00
675	Opérations d'ordre			
6811	Dotations amortissements chrg exploitation	120 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		120 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérat° d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		<i>120 000,00</i>	<i>90 000,00</i>	<i>90 000,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		5 396 256,93	6 084 123,00	6 084 123,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 084 123,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(11) Cf Définitions du chapitre des opérations d'ordre DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)	63 000,00	60 000,00	60 000,00
6419	REMBOURSEMENTS/REMUNERATION DU PERSO	63 000,00	60 000,00	60 000,00
6459	REMBOURSEMENTS/CHARGES SOCIALES			
699	CREDIT IMPOTS APPRENTISSAGE			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	525 536,00	734 011,00	734 011,00
7041	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION	0,00	0,00	
7061	RECETTE DE BILLETTERIE DE SPECTACLES	380 336,00	510 151,00	510 151,00
7062	RECETTES CESSION TOURNEE	20 200,00	70 000,00	70 000,00
7064	RECETTES EXPO*CONFERENCE ANIMA*	0,00	0,00	
7065	RECETTES COREALISATION	45 000,00	68 860,00	68 860,00
7074	VENTE DE PRODUITS BAR	15 000,00	20 000,00	20 000,00
7075	VENTE DE PRODUITS LIBRAIRIE/CD	0,00	0,00	
7083	RECETTE LOCATIONS SALLE+PREST*ANNEXES	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7088	AUTRES PROD.D'ACTIV.ANNEXES	0,00	0,00	
73	Produits issus de la fiscalité			
74	Subventions d'exploitation	4 128 050,93	4 196 502,00	4 196 502,00
746	MECENATS DONS & LEGS	0,00	50 000,00	50 000,00
7471	SUBVENTION ETAT	1 675 375,00	1 642 375,00	1 642 375,00
7472	SUBVENTION REGION	399 000,00	399 000,00	399 000,00
7473	SUBVENTION DEPARTEMENT	332 500,00	332 500,00	332 500,00
7474	SUBVENTION DE LA COMMUNE	1 600 988,00	1 600 988,00	1 600 988,00
7475	SUBVENTION GROUPEMENT DE COMMUNES	60 000,00	0,00	
7478	SUBVENTION AUTRES EPL	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7481	SUBVENTIONS SUR PROJETS ETAT	51 187,93	83 004,00	83 004,00
7482	SUBVENTIONS SUR PROJETS REGION	0,00	0,00	
7483	SUBVENTIONS SUR PROJETS DEPT	0,00	0,00	
7484	SUBVENTIONS SUR PROJETS COMMUNE	0,00	0,00	
7485	SUBVENTIONS SUR PROJETS GROUPEMENT DE COMMUNES	0,00	70 000,00	70 000,00
7488	SUBVENTIONS SUR PROJETS AUTRE	4 000,00	13 635,00	13 635,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		4 718 586,93	4 992 513,00	4 992 513,00
76	Produits financiers (b)	20,00	10,00	10,00
764	REVENU DES VALEURS MOBILIERES	20,00	10,00	10,00
767	PRODUITS NETS CESSIONS VMP			
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
771	PRODUITS EXCEP GESTION DE L'EXERCICE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	MDTS ANNULES (EXERCICES ANTERIEURS)			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			
775	CESSION DES ELEMENTS DE L ACTIF	1 000,00	1 000,00	1 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EX.ANTERIEUR	15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	570 650,00	994 600,00	994 600,00
781	REPRISE SUR AMORT, DEPREC, PROV	570 650,00	994 600,00	994 600,00
79	TRANSFERT DE CHARGES			
791	TRANSFERT DE CHARGES EXPL			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 306 256,93	6 004 123,00	6 004 123,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap part (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	90 000,00	80 000,00	80 000,00
777	Opérations d'ordre	90 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Opérations d'ordre			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 000,00	80 000,00	80 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	5 396 256,93	6 084 123,00	6 084 123,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 084 123,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	6 000,00		
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	6 000,00		
208	AUTRES IMMO. INCORPORELLES			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	73 000,00	50 000,00	50 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	45 000,00		
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART			
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.	28 000,00	50 000,00	50 000,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.			
2184	MOBILIER			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Opération d'équipement n° (5)			
Total des dépenses d'équipement		79 000,00	50 000,00	50 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
1311D	SUBV EQUIP ETAT			
1312D	SUBV EQUIP REGION			
1314D	SUBV EQUIP COMMUNES			
1318D	SUBV EQUIP AUTRES			
16	Emprunts et dettes assimilées			
1649	EMPRUNTS ETABLISSEMENT DE CREDIT EN EURO			
165D	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS DONNES			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		
271	TITRES IMMOBILISES	1 000,00		
275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES			
020	Dépenses imprévues		10 000,00	10 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		1 000,00	10 000,00	10 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		80 000,00	60 000,00	60 000,00
-----------------------------------	--	------------------	------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7) (8)	90 000,00	80 000,00	80 000,00
139	Opérations d'ordre DEP	90 000,00	80 000,00	80 000,00
29	Opérations d'ordre DEP			
34	Opérations d'ordre DEP			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 000,00	80 000,00	80 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	170 000,00	140 000,00	140 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1311	SUBV EQUIP ETAT			
1312	SUBV EQUIP REGION			
1314	SUBV EQUIP COMMUNES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1318	SUBV EQUIP AUTRES			
16	Emprunts et dettes assimilées			
165	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		50 000,00	50 000,00	50 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
106	RESERVES			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		50 000,00	50 000,00	50 000,00
-----------------------------------	--	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6), (7)</i>	120 000,00	90 000,00	90 000,00
20	Opérations d'ordres rec 20			
21	Opérations d'ordre REC			
28	Opérations d'ordre REC	120 000,00	90 000,00	90 000,00
29154	Provisions pour dépréciation des matériels techniques			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		120 000,00	90 000,00	90 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)				
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
R001	Etat SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE IN	0		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.4

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires					0									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0									
1641 Emprunts en euros (total)					0									
1643 Emprunts en devises (total)					0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)					0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)					0									
1681 Autres emprunts (total)					0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0									
1687 Autres dettes					0									
Total général					0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires		0		0					0	0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits		0		0					0	0	0	0
1641 Emprunts en euros (total)		0		0					0	0	0	0
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0		0					0	0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0	0
1687 Autres dettes		0		0					0	0	0	0
Total général		0		0					0	0	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 90111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 658.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 758.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple plafonnée (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0	0					0				0	0	0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0	0					0				0	0	0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0	0					0				0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0	0					0				0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0	0					0				0	0	0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0	0					0				0	0	0
Total général		0	0					0				0	0	0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zones euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits						
	% de l'encours						
	euros						
(F) Autres types de structures	produits						
	% de l'encours						
	euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour d'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0					0				0	0	0
Taux variable simple (total)		0					0				0	0	0
Taux complexe (total) (2)		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)		0					0		
Taux variable simple (total)		0					0		
Taux complexe (total) (2)		0					0		
Total		0					0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.232.1-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)	0		0	0	0	0
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)	0		0	0	0	0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0	0	0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice (I)	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	Total (II)
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	Total IV
Total des ressources propres disponibles			0		

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (6) 0

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :	
		Pour mémoire Réalizations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses ('c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	0	0	0	0
RECETTES (b)				
Financement par le tiers (7)				
Financement par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	0	0	0	0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts	En capital
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0											0	0
Total général					0	0											0	0

- (1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0
Recettes réelles de fonctionnement	II	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	#DIV/0!

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2,N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0	0	0
8018 Autres engagements donnés					0	0	0
Au profit d'organismes publics					0	0	0
Au profit d'organismes privés					0	0	0
TOTAL					0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0	0	0
8028 Autres engagements reçus					0	0	0
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0	0	0
Engagements reçus des entreprises					0	0	0
TOTAL					0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.1
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 5 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	ndement du contrat	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle) :
(4) CONTRAT: Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-4* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

- (1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

13 Nombre de membres en exercice
7 Nombre de membres présents
9 Nombre de suffrages exprimés
VOTES : Pour 9
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : vendredi 12 novembre 2021

Présenté par le président du Conseil d'administration,

A Le Havre - le 02/12/2021

Le président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session

A Le Havre - le 02/12/2021

Les membres du conseil d'administration

M EDOUARD PHILIPPE PRESIDENT DE L'EPCC - LE VOLCAN	MME FABIENNE DELAFOSSE VICE PRESIDENTE DE L'EPCC - LE VOLCAN	M PIERRE MICHEL ADIMINISTRATEUR
M JULIEN DELOT ADMINISTRATEUR	MME ISABELLE ROYER ADMINISTRATRICE	M SABINE LE BARBE ADMINISTRATRICE
M FELICIEN LALOUELLE ADMINISTRATEUR		

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
A, le

LE VOLCAN EPCC
Espace Oscar Niemeyer
B.P. 1106 - 76063 LE HAVRE CEDEX
Tél. : 02 35 19 10 10
SIRET : 511 814 451 00015 - APE 9001 Z



Handwritten signature

LE VOLCAN EPCC
Séance Oscar Naimy
9 R. 1108 - 75003 LE HAVRE CEDEX
Tél : 02 32 18 10 10
Directeur : M. 814 451 0015 - APE 8011 5

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00027

LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-04-NOMINATION
DE LA NOUVELLE DIRECTRICE CAMILLE
BARNAUD 01-07-22 AU 30-06-26

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN - Séance du 31 mars 2022

N°2022.04 : EPCC LE VOLCAN :
Nomination de la nouvelle Directrice de l'EPCC Le Volcan

- Conformément aux statuts de l'EPCCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur la nomination de la nouvelle direction de l'établissement.
- Après avoir pris connaissance des différents candidats nommés en short-list, et de leur projet artistique et d'établissement, il est proposé aux membres du conseil d'administration de :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **Nommer Madame Camille Barnaud comme Directrice du Volcan pour un mandat de quatre ans du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026.**

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES


Edouard PHILIPPE
Président

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00028

LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-05-TARIFS
LOCATION DE SALLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN - Séance du 31 mars 2022

N°2022.05 : EPCC LE VOLCAN : TARIFS LOCATION DE SALLE

- Conformément aux statuts de l'EPCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur la tarification des différentes formes de location des bâtiments mis à sa disposition.
 La délibération 2020.06 du 11 mars 2020 a validé les tarifs de location de salle applicables à ce jour. Celle-ci nécessite une actualisation pour prendre en compte le coût de permanence du cadre « Responsable de soirée » présent une heure avant l'ouverture au public et jusqu'à la fermeture publique.
 La direction souhaite ouvrir ces responsabilités de soirée aux différents cadres de l'EPCC, contre rémunération, sous forme de prime selon les conditions suivantes :
 - o Forfait 4 heures : 65€ brut, soit 100 € HT de coût de location complémentaire
 - o Heures complémentaires au forfait 4 heures : 30€ brut, soit 50€ HT de coût de location complémentaire.

Location de salle – Tarifs commerciaux :

TARIFS				
FORFAIT 4 HEURES - MANIFESTATION :				
	SALLE LE FITZ	PETITE SALLE	GRANDE SALLE	LE VOLCAN
Forfait 4 heures - HT	1 300 €	1 300 €	3 700 €	6 100 €
TVA - 20% :	260 €	260 €	740 €	1 220 €
Total TTC	1 560 €	1 560 €	4 440 €	7 320 €
HEURE COMPLEMENTAIRE DE LOCATION - HORS PERSONNEL :				
Coût HT de l'heure :	150 €	150 €	350 €	550 €
TVA - 20% :	30 €	30 €	70 €	110 €
Total TTC	180 €	180 €	420 €	660 €

Location de salle – Tarifs des partenaires :

TARIFS				
FORFAIT 4 HEURES - MANIFESTATION :				
	SALLE LE FITZ	PETITE SALLE	GRANDE SALLE	LE VOLCAN
Forfait 4 heures - HT	1 060 €	1 060 €	2 980 €	4 900 €
TVA - 20% :	212 €	212 €	596 €	980 €
Total TTC	1 272 €	1 272 €	3 576 €	5 880 €
HEURE COMPLEMENTAIRE DE LOCATION - HORS PERSONNEL :				
Coût HT de l'heure :	130 €	130 €	290 €	450 €
TVA - 20% :	26 €	26 €	58 €	90 €
Total TTC	156 €	156 €	348 €	540 €

Les autres conditions définies dans la délibération 2020.06 restent inchangées : Personnels mis à disposition sur le forfait 4 heures, coûts horaires des personnels supplémentaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à a création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- L'application des tarifs de location à compter du 31 mars 2022 pour toutes nouvelles demandes.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Edouard PHILIPPE
Président



Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00029

LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-06-TARIFS
PUBLICS POUR LA SAISON 2022-2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN - Séance du 31 mars 2022

N°2022.06 E.P.C.C. LE VOLCAN –TARIFS PUBLICS POUR LA SAISON 2022/2023

Conformément à l'article 8 des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN, le Conseil d'Administration doit délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment sur ses orientations générales.

Les tarifs de la saison participent de la bonne mise en œuvre du projet et des missions de la Scène nationale. Ils doivent donc être incitatifs et traduire des priorités claires et fortes de nature à assurer la poursuite de la « démocratisation » de la Culture et de la fidélisation des populations touchées.

Les objectifs affirmés du Volcan dans ce périmètre reposent sur :

- **L'ouverture à l'intergénérationnel : faire en sorte que dans les salles se croisent en même temps des publics d'âges différents.**
- **L'ouverture aux adolescents et jeunes adultes.**
- **Une facilité accrue dans la lisibilité des tarifs et la prise de places en particulier pour des personnes qui ne seraient jamais venues au Volcan.**
- **Compte-tenu des aléas sanitaires depuis 2020, la politique tarifaire s'inscrit dans la continuité et la permanence des tarifs et des options des formules et cartes.**

La proposition globale porte sur une reconduction de la grille tarifaire existante en ce qui concerne les tarifs pleins, les tarifs réduits, les tarifs vente flash, uniques ou toutes premières fois.

Tarifs pleins :

Tarif A : 33€
Tarif B : 24 €
Tarif C : 18€

Tarifs réduits :

Enfants de 2 à 11 ans inclus : 5 €
Adolescents de 12 à 18 ans : 8 €
Moins de 30 ans & étudiants : 10 €
Demandeurs d'emploi : 8 €

Toute première fois : 8 €

Vente Flash : 8 €

Tarifs uniques :

Volcan Junior : 5 €
Ad Hoc festival : 5 €
Le Fitz : 8 €

**Bénéficiaires des minimas sociaux
(RSA, AAH, ASPA) :**

5 € sur présentation de justificatif de moins de trois mois.

Tarifs Festival Musique Musiques : 17 € par soirée

Tarifs annexes :

Formule repas au Fitz, si réservée via la billetterie : 12€
Formule repas/goûter dans le cadre du Ad Hoc festival : entre 5 et 10€
Garde d'enfant : entre 2 et 12€
Vente de produits dérivés (à définir) : entre 2 et 50 euros
Masques chirurgicaux : 1€

Carte Essentielle :

Une carte à 12 euros, qui donne droit à des tarifs préférentiels (approximativement -20% du tarif plein) pour son détenteur et ceux qui l'accompagnent :

Tarif A : 25€

Tarif B : 20 €

Tarif C : 15€

Dans la limite des places disponibles en salle, et pour un maximum de 6 billets par soirée.

Les formules :

Nous souhaitons pour une meilleure lisibilité maintenir une grille « au tarif » pour cette saison :

Formule 5+ : Environ 30% sur le prix du spectacle pour 5 spectacles et +, soit :

Tarif A : 23 €

Tarif B : 17€

Tarif C : 12€

Formule 10+ : Environ 40% sur le prix du spectacle pour 10 spectacles et +, soit :

Tarif A : 20€

Tarif B : 15€

Tarif C : 10€

Formule 15+ : Environ 50% sur le prix du spectacle pour 15 spectacles et +, soit :

Tarif A : 17€

Tarif B : 12€

Tarif C : 8€

Le public peut ajouter tout au long de la saison autant de spectacles souhaités en bénéficiant du pourcentage de réduction de la formule souscrite.

Par ailleurs les échanges de billet sont facturés 1€ l'unité.

Ateliers et stages : De 4 € à 44 € suivant la durée, le projet et le public visé.

Tarifs spécifiques :

-D'autoriser le directeur à définir des tarifs spécifiques par convention expresse avec toutes personnalités morales (Associations, Comités d'entreprises, Entreprises, Etablissements scolaires, Universités, Grandes Ecoles, Collectivités Publiques, Etablissements publics, Etablissements d'enseignement spécialisé...). Le directeur sera également autorisé à définir avec ses partenaires des tarifs « Pass » dans le cadre d'opérations coréalisées.

Gratuité :

Les invitations restent exceptionnelles. Elles s'adressent aux membres du Conseil d'Administration, aux programmeurs et partenaires de diffusion ou de production et aux journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. Une seule invitation est attribuée et, le cas échéant, la seconde place est proposée au tarif professionnel.

Les conditions d'accès aux spectacles pour le personnel de l'E.P.C.C. seront précisées par note de service interne.

Le Volcan souhaite maintenir dans le cadre de programmation ciblée du Volcan Junior l'offre suivante :

Permettre aux enfants ayant assisté à une représentation « scolaire » de revenir accompagné de son/parent(s) sur la séance tout public de la même représentation avec une invitation.

Jeux sur les réseaux sociaux & propositions de places gratuites :

L'objectif de ces jeux est avant tout de générer des interactions avec le public, d'augmenter l'audience internet (site, réseaux sociaux etc.) auprès d'un public connaissant peu les activités du Volcan, et de cultiver une image positive de la Scène nationale.

Principe : une publication sur la page du Volcan incitant les abonnés à partager auprès de leurs proches, suivie d'un tirage au sort pour déterminer les gagnants.

Nombre de places : 4 ou 6 places à gagner lors de chaque opération.

Si cette proposition recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment les articles n° 204 et n° 211 relatifs à certaines dispositions prévues pour les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial;

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement Public de Coopération Culturel "Le Volcan" et arrêtant ses statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux des 13 juillet 2009, 22 septembre 2011, 12 mai 2016 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Le Volcan » ;

VU l'article 8 des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle ;

VU les articles L.1431-1 et suivants et les articles R.1431-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

- La validation des tarifs publics indiqués dans la présente délibération pour la saison 2022/2023

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Edouard PHILIPPE
Président



Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00030

LE VOLCAN CA 31.03.22 2022-07-TARIFS BAR

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN - Séance du 31 mars 2022

N°2022.07 **E.P.C.C. LE VOLCAN – TARIFS BAR**

Conformément à l'article 8 des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN, le Conseil d'Administration doit délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment sur ses orientations générales.

L'EPCC souhaite étendre qualitativement sa gamme de produits à la vente au bar (boissons et restauration), et propose au Conseil d'Administration les fourchettes de tarifs correspondantes applicables à partir de la saison 22/23 :

Restauration

Carte snack

Sandwichs et en-cas froids ou chauds à l'unité (soupe, wrap, charcuterie...), confiseries, chips... De 1,50€ à 8€

Carte brasserie

Formule « assiette complète » - soupe + quiche, plateau mixte etc. De 8,00€ à 18,00€

Carte buffet

Repas partagé, brunch, « midis » De 5 à 18€

Bar

Boissons Chaudes

Classiques petite quantité - 6 à 12 cl - (expresso, allongé, noisette, ...) De 1,00€ à 2,00€

Classiques grande quantité – 12 à 25 cl – (double, crème, thé, ...) De 2,00€ à 3,00€

Softs

Eaux plates et gazeuses de ¼ litre au litre De 1,50€ à 4,00€

Sodas et Jus (sirop à l'eau, jus de fruits, coca...) De 1,50€ à 3,50€

Cocktails (smoothies, fruits frais...) De 3,50€ à 5,00€

Bières

Pression qualité supérieure 25cl De 3,20€ à 3,80€

Bouteilles bières spéciales « supérieure » De 3,50€ à 5,00€

Vins et Champagnes

Verre de vin 12cl De 3,00€ à 5,00€

Bouteille de vin 75cl De 15,00€ à 25,00€

Bouteille de champagne 37,5 cl De 15,00€ à 20,00€

Bouteille de Champagne 75cl De 30,00€ à 40,00€

Bouteille de Champagne haut de gamme 75cl De 45,00€ à 60,00€

Le Fitz pourra proposer des formules (boisson + tapas, buffet boissons comprises...) avec des prix dégressifs.

Il est accordé au personnel une réduction sur l'ensemble des tarifs bar de 1 € maximum par article.

Si cette proposition recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment les articles n° 204 et n° 211 relatifs à certaines dispositions prévues pour les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial;

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle "Le Volcan" et arrêtant ses statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux des 13 juillet 2009, 22 septembre 2011, 12 mai 2016 portant modification des statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Le Volcan » ;

VU l'article 8 des statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle ;

VU les articles L.1431-1 et suivants et les articles R.1431-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'adopter les tarifs des boissons et de la restauration pour le bar.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

**Edouard PHILIPPE
Président**



Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00023

LE VOLCAN CA 31.03.22 COMPTE
ADMINISTRATIF 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

511 814 451 000 15	EPPC LE VOLCAN SCENE NATIONALE DU HAVRE
--------------------	--

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

BUDGET A : EP
M4 (1)

Compte Administratif

BUDGET : (2)

ANNEE 2021

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renoués au cours de l'année N A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties A10 - Etat des travaux en régie		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	5 717 883,04	5 790 396,12	72 513,08
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	99 021,45	155 761,20	56 739,75

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0	454 276,52	
	Report en section d'investissement (001)	0	147 366,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		5 816 904,49	6 547 799,84	730 895,35

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	0	0	
	Section d'investissement	15031,35	0	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	15031,35	0	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 717 883,04	6 244 672,64	526 789,60
	Section d'investissement	114 052,80	303 127,20	189 074,40
	TOTAL CUMULE	5 831 935,84	6 547 799,84	715 864,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		
70	Ventes produits fabriqués, prestations		
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subventions d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante		
013	Atténuations de charges		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 031,35	
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	15 031,35	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		
23	Immobilisations en cours		
	[...]Opération d'équipement n°		
26	Participat° et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 684 599,10	2 257 449,27	71 689,18		355 460,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 233 829,14	2 175 963,44	41 668,44		16 197,26
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	89 605,21	63 402,04	3 440,98		22 762,19
Total des dépenses de gestion courante		5 008 033,45	4 496 814,75	116 798,60		394 420,10
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	267 500,00	265 694,27			1 805,73
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	717 500,00	706 175,70			11 324,30
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	28 000,00	17 443,00			10 557,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 021 033,45	5 486 127,72	116 798,60		418 107,13
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	118 000,00	114 956,72			3 043,28
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		118 000,00	114 956,72			3 043,28
TOTAL		6 139 033,45	5 601 084,44	116 798,60		421 150,41
Pour Information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	423 000,00	432 585,48			-9 585,48
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	545 536,00	594 860,83			-49 324,83
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation	4 188 050,93	4 250 451,33	72,00		-62 472,40
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	2,44			1 997,56
Total des recettes de gestion courante		5 158 586,93	5 277 900,08	72,00		-119 385,15
76	Produits financiers	20,00				20,00
77	Produits exceptionnels	38 500,00	73 251,23			-34 751,23
78	Reprises sur provisions et dépréciations(2)	397 650,00	395 893,71			1 756,29
79	Transfert de charges		2 479,60			-2 479,60
Total des recettes réelles d'exploitation		5 594 756,93	5 749 524,62	72,00		-154 839,69
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	90 000,00	40 799,50			49 200,50
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		90 000,00	40 799,50			49 200,50
TOTAL		5 684 756,93	5 790 324,12	72,00		-105 639,19
Pour Information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		454 277				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	11 000,00	3 182,41		7 817,59
21	Immobilisations corporelles	322 405,52	52 545,76	15 031,35	254 828,41
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses d'équipement		333 405,52	55 728,17	15 031,35	262 646,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement	2 500,00	2 493,78		6,22
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	1 000,00			1 000,00
020	Dépenses imprévues	28 000,00			
Total des dépenses financières		31 500,00	2 493,78		1 006,22
45...	Total des opé. Pour compte de tiers (4)				
Total des dépenses réelles d'investissement		364 905,52	58 221,95	15 031,35	263 652,22
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)</i>	90 000,00	40 799,50		49 200,50
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 000,00	40 799,50		49 200,50
TOTAL		454 905,52	99 021,45	15 031,35	312 852,72
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	180 500,00	31 463,43		149 036,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		180 500,00	31 463,43		149 036,57
10	Dot.,fonds divers et réserves	9 039,52	9 039,52		
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières		301,53		
Total des recettes financières		9 039,52	9 341,05		
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (4)				
Total des recettes réelles d'investissement		189 539,52	40 804,48		149 036,57
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (2)</i>				
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)</i>	118 000,00	114 956,72		3 043,28
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>				
Total des recettes d'ordre d'investissement		118 000,00	114 956,72		3 043,28
TOTAL		307 539,52	155 761,20		152 079,85
Pour information					
R 002 Solde d'exécution positif reporté de N-1		147 366,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 329 138,45		2 329 138,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 217 631,88		2 217 631,88
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	66 843,02		66 843,02
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	265 694,27	389,92	266 084,19
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	706 175,70	114 566,80	820 742,50
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	28 000,00		28 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		5 613 483,32	114 956,72	5 728 440,04

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 728 440,04
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	2 493,78		2 493,78
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement	2 493,78		2 493,78
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 182,41		3 182,41
21	Immobilisations corporelles (6)	67 577,11		67 577,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		73 253,30		73 253,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 253,30
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	432 585,48		432 585,48
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	594 860,83		594 860,83
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	4 250 523,33		4 250 523,33
75	Autres produits de gestion courante	2,44		2,44
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	73 251,23	40 799,50	114 050,73
78	Reprises sur amortissements et provisions	395 893,71		395 893,71
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		5 747 117,02	40 799,50	5 787 916,52

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE N-1	454 276,52
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 242 193,04
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	31 463,43		31 463,43
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)		389,92	389,92
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	301,53		301,53
28	Amortissements des immobilisations		114 566,80	114 566,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		31 764,96	114 956,72	146 721,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	147 366,00
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	294 087,68
---	-------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						
Chap	Libellé (1)	Credit unique (période de référence) (1)	Credit employés (ou retraités) (2)	Charges rattachées au 31/12	Credit annuité	
44(1)	Charges à caractère général (2)(3)	2 681 558,10	2 287 449,27	71 883,18	355 460,65	
601	ACHATS DE CONSOMMABLES STOCKES	1 559 833,24	1 207 815,96	24 322,77	337 684,52	
604	ACHATS DENREES ET PREST SERVICES	62 509,00	58 472,86	29 872,12	3 060,26	
605	ACHATS MATERIELS EQUIP TRAVAUX	9 400,00	8 993,24	4 993,24	4 000,00	
606	FOURNITURES FOURNITURES ET INFORMATIQUES	5 008,88	4 474,35	5 167,05	-834,57	
606	LINGE VET DE TRAVAIL	2 600,00	1 831,89		2 436,11	
6066	Calculatrice		2 145,51		-1 003,87	
60661	Calculatrice ESSENCE TOURNISSE 40% EN 2019 60% EN 21		193,87		-708,80	
60662	Calculatrice GAZOL TOURNISSE 60% EN 2019		2 888,66		-666,72	
6069	ACHATS DE MATERIELS DESTINES A LA REPERTE	1 801,20	728,63		1 072,57	
609	ACHATS DE MATERIELS DESTINES A LA REPERTE	7 000,00	6 342,35		6 662,72	
611	CHERT BAIL	18 000,00	16 995,24	3 466,66	1 013,76	
612	LOCATIONS IMMOBILIERES	221 000,00	208 092,24	61,60	9 434,10	
613	LOCATIONS MOBILIERES	28 185,29	60 357,91		-22 234,22	
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	11 000,00	9 900,41	4 007,80	1 409,56	
615	TRAV ENTEL MOBILIER	114 000,00	99 102,86		10 699,50	
616	MAINTENANCE	19 595,50	13 416,35		6 438,14	
618	DIVERS decouverture frais de stage et formations	5 548,00	6 099,87		-513,87	
622	INDICENTES AU COMPTABLE & AUX REGISTREURS	15 300,00	11 596,61		81,25	
626	HONORAIRES	15 300,00	6 984,00		8 316,00	
627	Frais de déplacement	10,00	181,31		-171,31	
6272	Frais de déplacement			1 090,00	-4 800,31	
628	ANNONCES A INSERIONS	18 200,00	21 610,31		9 123,82	
6281	CATALOGUES ET IMPRIMERIES	78 601,45	61 477,83		9 123,82	
6282	PUBLICATIONS EN COULEUR	35 597,45	48 817,57		-4 880,12	
6283	TRANSPORT DE BIENS & TRANSPORT COLLECTIF DUP	79 485,35	84 421,00	480,00	-9 415,65	
6284	TRANSPORT DIVERS	300,00	627,00		-1 014,00	
6285	NOUVEAUX INVESTISSEMENTS BEANS	82 000,00	94 220,00		-11 614,00	
62812	NOUVEAUX INVESTISSEMENTS BEANS	81 107,13	96 873,21	73,62	363,20	
62813	MISSIONS VOYAGES	6 700,00	6 256,83		444,17	
6282	MISSIONS REPAS	4 000,00	4 044,65		-44,65	
6283	MISSIONS HEBERGEMENTS	4 000,00	3 800,95		389,05	
6284	RECEPTIONS	12 011,95	23 427,00		-11 515,05	
6285	APPARAT ET FOURNAGE	5 000,00	11 384,24		-8 384,24	
627	SERVICES BUREAUX	2 300,00	1 894,54		1 894,54	
6281	CONCOURS DIVERS	6 500,00	7 675,00		-1 175,00	
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE					
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCALS					
6284	AUTRES PREST EXT DIVERSES					
6285	TAPE PROFESSIONNELLE					
6312	AUTRES IMPOTS LOCALS	30 001,00	30 181,00		-180,00	
6314	DROITS D'ENREGISTREMENT			2 114,00	1 298,00	
6318	AUTRES IMPOTS TAXES ET VENIS AS	8 354,00	4 984,00		1 298,00	
64	Charges de personnel et frais assimilés	2 231 928,14	2 179 593,44	41 888,44	18 597,28	
641	Frais sociaux	158 000,50	167 220,08		-7 890,15	
642	VERSEMENT TRNSPORT					
643	FPAI					
6433	Participation à la formation					
6434	Participation édit construction					
6435	CESTE DE GESTION CREDIT					
6436	CONTRAT SOCIAL	2 070 288,18	2 008 373,35	41 553,44	31 025,83	
641	CONTRAT SOCIAL		-24 520,00		-7 021,44	
6414	Indemnité et avantages divers					
6451	CONTRATS UNISSAF					
6452	CONTRATS MATRIELE					
6453	CONTRATS CASSE MERITE ET PC					
6454	PRESTATIONS ASSOC					
6455	PRESTATIONS PRECIS					
6456	PRESTATIONS SOCIOLAUX	357,86	352,86			
647	PRESTATIONS DIRECTES					
6472	Vêtements si ce	5 158,35	5 158,35	115,00	-115,00	
6475	MEDICINE DU TRAVAIL PHARMACIE					
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					
6481	Attribution de produits de					
6484	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	(1) = (1012)(01448)	6 008 033,46	4 488 814,75	116 738,61	394 420,10	
66	Charges financières (1)(2)					
661	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES					
669	AUTRES CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (1)	267 600,00	265 824,27		1 695,73	
671	CHARGES EN CAS DE TERREUR	189 215,36	189 183,45		2 031,91	
672	CHARGES EN CAS DE TERREUR	4 836,20	5 855,31		-1 019,11	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	Dotation aux provisions (1)(2)	717 500,00	705 175,70		11 324,30	
6815	Dotation aux provisions pr risque et change	717 500,00	705 175,70		11 324,30	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (1)(2)	20 800,00	17 444,20		13 627,00	
691	Impôts sur les bénéfices	20 800,00	17 444,20		13 627,00	
698	INTERVENTION FISCALE					
022	Dotations simplifiées (1)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = 6 021 033,46		6 021 033,46	5 488 127,72	116 738,61	418 007,13	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)(9)	118 000,00	114 956,72			3 043,28
675	Opérations d'ordre	3 000,00	389,92			2 610,08
6811	Dotations amortissements chrg exploitation	115 000,00	114 566,80			433,20
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	118 000,00	114 956,72			3 043,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	118 000,00	114 956,72			3 043,28
	TOTAL D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	6 139 033,45	5 601 084,44	116 798,60		421 150,41

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges (2)	423 000,00	432 585,48			-9 585,48
6419	REBOURSEMENTS/REMUNERATION DU PERSO	423 000,00	34 840,48			388 159,52
6459	REBOURSEMENTS/CHARGES SOCIALES		389 911,00			-389 911,00
699	CREDIT IMPOTS - APPRENTISSAGE + DONNS MECENA		7 834,00			-7 834,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	545 536,00	594 860,83			-49 324,83
7041	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION		63 250,22			-63 250,22
7061	RECETTE DE BILLETTERIE DE SPECTACLES	400 336,00	397 983,83			2 352,17
7062	RECETTES CESSION TOURNEE	20 200,00	25 364,06			-5 164,06
7064	RECETTES EXPO*CONFERENCE ANIMA*					
7065	RECETTES COREALISATION	45 000,00	49 903,35			-4 903,35
7074	VENTE DE PRODUITS BAR	15 000,00	6 552,89			8 447,11
7075	VENTE DE PRODUITS LIBRAIRIE/CD					
7083	RECETTE LOCATIONS SALLE+PREST*ANNEXES	65 000,00	50 397,96			14 602,04
7088	AUTRES PROD.D'ACTIV.ANNEXES		1 408,52			-1 408,52
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation	4 188 050,93	4 250 451,33	72,00		-62 472,40
746	MECENATS DONNS & LEGS		65 389,49			-65 389,49
7471	SUBVENTION ETAT	1 675 375,00	1 635 375,00			40 000,00
7472	SUBVENTION REGION	399 000,00	400 000,00			-1 000,00
7473	SUBVENTION DEPARTEMENT	332 500,00	332 500,00			
7474	SUBVENTION DE LA COMMUNE	1 600 988,00	1 625 988,00			-25 000,00
7475	SUBVENTION GROUPEMENT DE COMMUNES	60 000,00				60 000,00
7478	SUBVENTION AUTRES EPL	5 000,00	3 706,52	-1 000,00		2 293,48
7481	SUBVENTIONS SUR PROJETS ETAT	51 187,93	109 066,65			-57 878,72
7482	SUBVENTIONS SUR PROJETS REGION					
7483	SUBVENTIONS SUR PROJETS DEPT					
7484	SUBVENTIONS SUR PROJETS COMMUNE		1 482,68			-1 482,68
7485	SUBVENTIONS SUR PROJETS GROUPEMENT DE COM		63 333,33			-63 333,33
7488	SUBVENTIONS SUR PROJETS AUTRE	64 000,00	13 609,66	1 072,00		49 318,34
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	2,44			1 997,56
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 000,00	2,44			1 997,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		5 158 586,93	5 277 900,08	72,00		-119 385,15
76	Produits financiers (b)	20,00				20,00
764	REVENU DES VALEURS MOBILIERES	20,00				20,00
767	PRODUITS NETS CESSIONS VMP					
77	Produits exceptionnels (c)	38 500,00	73 251,23			-34 751,23
771	PRODUITS EXCEP GESTION DE L'EXERCICE	21 000,00	7 472,51			13 527,49
773	MDTS ANNULES (EXERCICES ANTERIEURS)		747,23			-747,23
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		11 848,33			-11 848,33
775	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF	2 500,00	1 500,00			1 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EX.ANTER	15 000,00	51 683,16			-36 683,16
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	397 650,00	395 893,71			1 756,29
781	REPRISE SUR AMORT, DEPREC, PROV	397 650,00	395 893,71			1 756,29
79	TRANSFERT DE CHARGES		2 479,60			
791	TRANSFERT DE CHARGES EXPL		2 479,60			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 594 756,93	5 747 045,02	72,00		-152 360,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/rt (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	90 000,00	40 799,50			49 200,50
777	Opérations d'ordre	90 000,00	40 799,50			49 200,50
78	Opérations d'ordre					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 000,00	40 799,50			49 200,50

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	5 684 756,93	5 790 324,12	72,00		-105 639,19
---	--------------	--------------	-------	--	-------------

Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	454 276,52
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	11 000,00	3 182,41		7 817,59
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	11 000,00	3 182,41		7 817,59
208	AUTRES IMMO. INCORPORELLES				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	322 405,52	52 545,76	15 031,35	254 828,41
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	294 405,52	11 329,44	8 250,00	274 826,08
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART				
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.	28 000,00	31 784,42	6 292,35	-10 076,77
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.		9 431,90	489,00	-9 920,90
2184	MOBILIER				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
	Total des dépenses d'équipement	333 405,52	55 728,17	15 031,35	262 646,00

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement	2 500,00	2 493,78		6,22
1311D	SUBV EQUIP ETAT				
1312D	SUBV EQUIP REGION	2 500,00	2 493,78		6,22
1314D	SUBV EQUIP COMMUNES				
1318D	SUBV EQUIP AUTRES				
16	Emprunts et dettes assimilées				
1649	EMPRUNTS ETABLISSEMENT DE CREDIT EN EURO				
165D	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS DONNES				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	1 000,00			1 000,00
271	TITRES IMMOBILISES	1 000,00			1 000,00
275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES				
020	Dépenses imprévues	28 000,00			28 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES	28 000,00			28 000,00
	Total des dépenses financières	31 500,00	2 493,78		29 006,22

	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (4)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	364 905,52	58 221,95	15 031,35	291 652,22
-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	90 000,00	40 799,50		49 200,50
139	Opérations d'ordre DEP	90 000,00	40 799,50		49 200,50
29	Opérations d'ordre DEP				
34	Opérations d'ordre DEP				
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 000,00	40 799,50		49 200,50

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	454 905,52	99 021,45	15 031,35	340 852,72
---	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Pour Information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	180 500,00	31 463,43		149 036,57
1311	SUBV EQUIP ETAT	39 530,00			39 530,00
1312	SUBV EQUIP REGION	22 120,00	6 463,43		15 656,57
1314	SUBV EQUIP COMMUNES	104 850,00	25 000,00		79 850,00
1318	SUBV EQUIP AUTRES	14 000,00			14 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)				
165	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		180 500,00	31 463,43		149 036,57

10	Dotations, fonds divers et réserves	9 039,52	9 039,52		
106	RESERVES	9 039,52	9 039,52		
1068	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières		301,53		
Total des recettes financières		9 039,52	9 341,05		-301,53

	Opé. pour compte de tiers n° ... (1 ligne par opé.) (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES	189 539,52	40 804,48	148 735,04
-----------------------------------	-------------------	------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>				
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)</i>	118 000,00	114 956,72		3 043,28
20	Opérations d'ordres rec 20				
21	Opérations d'ordre REC	3 000,00	389,92		2 610,08
28	Opérations d'ordre REC	115 000,00	114 566,80		433,20
29154	Provisions pour dépréciation des matériels techniques				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		118 000,00	114 956,72		3 043,28
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		118 000,00	114 956,72		3 043,28
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		307 539,52	155 761,20		151 778,32

Pour information	
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	147 366,00

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° :(1)
LIBELLE :

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affect.				
23	Immobilisations en cours				

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages	Montant des remboursements		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article 10 de la loi n° 83-675 du 24 juillet 1983).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
A1.4	

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (4)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0									
1641 Emprunts en euros (total)					0									
1643 Emprunts en devises (total)					0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)					0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)					0									
1681 Autres emprunts (total)					0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0									
1687 Autres dettes					0									
Total général					0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires		0		0					0	0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits		0		0					0	0	0	0
1641 Emprunts en euros (total)		0		0					0	0	0	0
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur une ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0		0					0	0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0	0
1687 Autres dettes		0		0					0	0	0	0
Total général		0		0					0	0	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C) du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.2

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple plafonnée (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0	0						0			0	0	0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0	0						0			0	0	0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0	0						0			0	0	0
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0	0						0			0	0	0
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0	0						0			0	0	0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0	0						0			0	0	0
TOTAL GENERAL		0	0						0			0	0	0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zones euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits						
	% de l'encours						
	euros						
(F) Autres types de structures	produits						
	% de l'encours						
	euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0					0				0	0	0
Taux variable simple (total)		0					0				0	0	0
Taux complexe (total) (2)		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)		0					0		
Taux variable simple (total)		0					0		
Taux complexe (total) (2)		0					0		
Total		0					0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de la dette (3)					0	0						0	0	0	0	
...																
...																
...																
Total des recettes au c/166 Refinancement de la dette (4)					0	0						0	0	0		
...																
...																
...																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour , X pour autres à préciser, in fine

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	
A1.7	

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)						
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (6)	Contrat initial	Contrat renégocié									
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.													
Total																0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Indiquer les emprunts renégociés à la date de vote du budget pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index renégocié : EURIBOR 3 mois.
(5) Remettre à la date de renégociation.
(6) Pour les emprunts à taux fixe : Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour : X pour autres infos.
* Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.232.1-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)	0		0	0	0	0
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)	0		0	0	0	0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0	0	0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	Total
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice(Hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalizations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent (N-1)	Affectation de l'exercice précédent R106 (4)	Total IV
Total des ressources disponibles			147366		

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (3)
	0

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES (a)						
[...]	(2)					
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	Annulations sur dépenses (c) (3)					
Dépenses nettes (a - c)			0	0	0	0
RECETTES (b)						
	Financement par le tiers (4)					
	Financement par d'autres tiers (4)					
040	Financement par le service (contrepartie 6742)					
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					
	Annulations sur recettes (d) (3)					
Recettes nettes (b - d)			0	0	0	0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produits des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

- (1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administris
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	%

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts	En capital
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0										0	0	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0										0	0	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0										0	0	
Total général					0	0										0	0	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0
Recettes réelles de fonctionnement	II	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	#DIV/0!

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0	0	0
8018 Autres engagements donnés					0	0	0
Au profit d'organismes publics					0	0	0
Au profit d'organismes privés					0	0	0
TOTAL					0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0	0	0
8028 Autres engagements reçus					0	0	0
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0	0	0
Engagements reçus des entreprises					0	0	0
TOTAL					0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagés et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.1
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 / 1,2).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Indement du contrat	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
(4) CONTRAT Moût du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

**C4 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC
ET DES BUDGETS ANNEXES**

I – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION			-	
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

III – PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES				
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURE	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10
VOTES : Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation : 14/03/2022

Présenté par le président du Conseil d'administration, **M Edouard Philippe**

A Le Havre, le 31 mars 2022

Le président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session

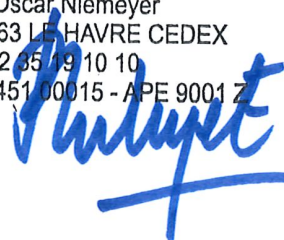
Les membres du conseil d'administration

M Edouard Philippe	Mme Fabienne Delafosse	M Pierre Michel
M Pascal Cramoisan	Mme Frédérique Boura	M Julien Delot
M Charles Desservy	Mme Isabelle Royer	Mme Sabine Le Barbé
M Félicien Lalouelle		

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Le Havre, le

LE VOLCAN EPCC
 Espace Oscar Niemeyer
 B.P. 1106 - 76063 LE HAVRE CEDEX
 Tél. : 02 35 79 10 10
 SIRET : 511 814 451 00015 - APE 9001 Z



Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00022

LE VOLCAN CA 31.03.22 COMPTE FINANCIER
2021 POUR PREFECTURE

EPCC LE VOLCAN

N° SIRET / 511 814 451 00015

COMPTES FINANCIERS

GESTION 2021

Présenté à la chambre régionale des comptes de Normandie par l'agent comptable ayant exercé au cours de la gestion 2021 :

M Reynald FREMONT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

EPCC LE VOLCAN


LE VOLCAN EPCC
Espace Oscar Niemeyer
B.P. 1106 - 76063 LE HAVRE CEDEX
Tél. : 02 35 19 10 10
SIRET : 511 814 451 00015 - APE 9001 Z

EPCC LE VOLCAN

N° SIRET / 511 814 451 00015

SOMMAIRE

	PAGES
I – BILAN	3
II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE :	
1°) Développement des dépenses budgétaires	7
2°) Développement des recettes	9
3°) Compte de résultat	11
4°) Exécution du budget	15
5°) Tableau de concordances	18
III - BALANCE DES COMPTES	20
IV – Page de signatures	44
V - Annexes	

Cadre 7 - Bilan

ACTIF	Montant brut (2021)	Amortissements et provisions (à déduire) (2021)	Montant net (2021)	Net (2020)
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
205 - CONCESSIONS ET DTS SIMILAIRES	172 765,80	166 110,07	6 655,73	15 346,07
208 - AUTRES IMMO. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
237 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
215 - INSTALLATIONS AGENCEMENTS	1 676 397,91	1 563 588,29	112 809,62	152 598,96
216 - COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	28 914,39	0,00	28 914,39	28 914,39
218 - AUTRES IMMO CORPO.	1 058 575,94	979 299,63	79 276,31	90 025,18
237-238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS EN COURS				
231 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
232 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
271 - TITRES IMMOBILISES	1 021,75	0,00	1 021,75	1 021,75
275 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 736,73	0,00	24 736,73	25 038,26
TOTAL I	2 962 412,52	2 708 997,99	253 414,53	312 944,61
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES D'EXPLOITATION				
41 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	158 193,12	6 907,57	151 285,55	88 523,25
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	50 003,39	0,00	50 003,39	39 020,36
CREANCES DIVERSES				
CREANCES SUR L'ETAT ET LES COLLECTIVITES PUBLIQUES	67 448,15	0,00	67 448,15	59 372,97
AUTRES CREANCES	417 252,17	0,00	417 252,17	91 847,47
DISPONIBILITES				
51 54 - DISPONIBILITES	2 172 859,28	0,00	2 172 859,28	2 043 097,97

Cadre 7 - Bilan

ACTIF	Montant brut (2021)	Amortissements et provisions (à déduire) (2021)	Montant net (2021)	Net (2020)
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 219,99	0,00	12 219,99	8 477,70
TOTAL II	2 877 976,10	6 907,57	2 871 068,53	2 330 339,72
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00	0,00	0,00	0,00
472 478D - DEPENSES A CLASSER ET A REGULARISER	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	5 840 388,62	2 715 905,56	3 124 483,06	2 643 284,33

Cadre 7 - Bilan

Exercice : 2021

Budget : A

PASSIF	(2021)	Avant affectation (2020)	Après affectation (2020)
FONDS PROPRES	0,00	0,00	0,00
FONDS INTERNES	0,00	0,00	0,00
RESERVES	334 564,30	325 524,78	334 564,30
REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	454 276,52	349 863,12	454 276,52
12 - RESULTAT DE L'EXERCICE	72 513,08	113 452,92	0,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	122 955,98	134 785,83	134 785,83
14 - PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00	0,00	0,00
CHARGES A REPARTIR	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	984 309,88	923 626,65	923 626,65
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES	1 120 146,94	809 864,95	809 864,95
PROVISIONS POUR CHARGES	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	1 120 146,94	809 864,95	809 864,95
DETTES	0,00	0,00	0,00
DETTES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	0,00	0,00	0,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	0,00	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	507 693,64	409 647,58	409 647,58
DETTES FISCALES ET SOCIALES	185 985,03	178 952,57	178 952,57
DETTES DIVERSES	0,00	0,00	0,00
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00
AUTRES DETTES	12 697,00	56 243,72	56 243,72
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00	0,00	0,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	313 650,57	264 948,86	264 948,86
TOTAL III	1 020 026,24	909 792,73	909 792,73
COMPTES DE REGULARISATION	0,00	0,00	0,00
RECETTES A CLASSER OU A REGULARISER	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	3 124 483,06	2 643 284,33	2 643 284,33

Cadre 2 - Développement des dépenses budgétaires

Exercice : 2021

Budget : A EPCC

Numéros et libellés des chapitres articles et paragraphes		Dépenses				Montant des crédits				
		2	2 bis	3	4	5	6	7	8	9
1		Montant brut des ordres de dépenses	Dont dépenses sur crédits extournés	Reversements	Extourne	Montant net des dépenses	Crédits ouverts au titre du budget	D'ordre budgétaire	Crédits ouverts au titre du budget non employés	Crédits extournés non employés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 400 439,99		22 513,42	-48 788,12	2 329 138,45	2 684 599,10		355 460,65	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 274 213,90		5 325,40	-51 256,62	2 217 631,88	2 233 829,14		16 197,26	
65	AUTRES CH. DE GEST. COURANTE	66 843,02		0,00	0,00	66 843,02	89 605,21		22 762,19	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	272 206,10		5 885,43	-626,40	265 694,27	267 500,00		1 805,73	
68	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	706 185,80		10,10	0,00	706 175,70	717 500,00		11 324,30	
69	IMPOTS SUR LES BENEF ET ASSIMILES	17 443,00		0,00	0,00	17 443,00	28 000,00		10 557,00	
	1 Fonctionnement dépenses réelles	5 737 331,81		33 734,35	-100 671,14	5 602 926,32	6 021 033,45		418 107,13	
042	OPERATIONS D'ORDRE	114 956,72		0,00	0,00	114 956,72	118 000,00		3 043,28	
	2 Fonctionnement dépenses d'ordre	114 956,72		0,00	0,00	114 956,72	118 000,00		3 043,28	
	Section d'exploitation	Total		33 734,35	-100 671,14	5 717 883,04	6 139 033,45		421 150,41	
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00	0,00	0,00	28 000,00		28 000,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 493,78		0,00	0,00	2 493,78	2 500,00		6,22	
20	IMMO INCORPORELLES	3 818,89		636,48	0,00	3 182,41	11 000,00		7 817,59	
21	IMMO.CORPORELLES	52 545,76		0,00	0,00	52 545,76	322 405,52		269 859,76	
27	AUTRES IMMO.FINANCIERES	0,00		0,00	0,00	0,00	1 000,00		1 000,00	
	3 Investissement dépenses réelles	58 858,43		636,48	0,00	58 221,95	364 905,52		306 683,57	
040	OPERATIONS D'ORDRE	40 799,50		0,00	0,00	40 799,50	90 000,00		49 200,50	
	4 Investissement dépenses d'ordre	40 799,50		0,00	0,00	40 799,50	90 000,00		49 200,50	
	Section d'investissement	Total		636,48	0,00	99 021,45	454 905,52		355 884,07	
	Totaux par budget	5 951 946,46		34 370,83	-100 671,14	5 816 904,49	6 593 938,97		777 034,48	

Cadre 3 - Développement des recettes budgétaires

Exercice : 2021

Budget : A EPCC

Numéros et libellés des chapitres articles et paragraphes		Recettes					Situation				
		2	2 bis	3	4	5	6	7	8	9	10
1		Montant brut des recettes	Dont recettes sur prévisions extournées	Annulations des titres de recettes	Extournes	Montant net des recettes	Prévisions ouvertes au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions extournées non exécutées	Plus values	Moins values
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	817 767,21		385 181,73		432 585,48	423 000,00			9 585,48	0,00
70	VENTES PROD FABRIQUES	871 684,57		276 823,74		594 860,83	545 536,00			49 324,83	0,00
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	4 295 804,66		45 281,33		4 250 523,33	4 188 050,93			62 472,40	0,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2,44		0,00		2,44	2 000,00			0,00	1 997,56
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00		0,00		0,00	20,00			0,00	20,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 251,23		0,00		73 251,23	38 500,00			34 751,23	0,00
78	REPRISE SUR PROVISIONS	395 893,71		0,00		395 893,71	397 650,00			0,00	1 756,29
79	TRANSFERT DE CHARGES	2 479,60		0,00		2 479,60	0,00			2 479,60	0,00
R002	Reprise de résultat	0,00		0,00		0,00	454 276,52			0,00	454 276,52
5	Fonctionnement recettes réelles	6 456 883,42		707 286,80		5 749 596,62	6 049 033,45			158 613,54	458 050,37
042	OPERATIONS D'ORDRE	40 799,50		0,00		40 799,50	90 000,00			0,00	49 200,50
6	Fonctionnement recettes d'ordre	40 799,50		0,00		40 799,50	90 000,00			0,00	49 200,50
Section d'exploitation		Total		707 286,80		5 790 396,12	6 139 033,45			158 613,54	507 250,87
106	RESERVES	9 039,52		0,00		9 039,52	9 039,52			0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	31 463,43		0,00		31 463,43	180 500,00			0,00	149 036,57
27	AUTRES IMMO.FINANCIERES	301,53		0,00		301,53	0,00			301,53	0,00
7	Investissement recettes réelles	40 804,48		0,00		40 804,48	189 539,52			301,53	149 036,57
040	OPERATIONS D'ORDRE	114 956,72		0,00		114 956,72	118 000,00			0,00	3 043,28
R001	Reprise de résultat	0,00		0,00		0,00	147 366,00			0,00	147 366,00
8	Investissement recettes d'ordre	114 956,72		0,00		114 956,72	265 366,00			0,00	150 409,28
Section d'investissement		Total		0,00		155 761,20	454 905,52			301,53	299 445,85
Totaux du budget		6 653 444,12		707 286,80		5 946 157,32	6 593 938,97			158 915,07	806 696,72

Cadre 7 - Compte de résultat

Compte	Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020
	CHARGES D EXPLOITATION		
	ACHAT DE MARCHANDISES		
607	ACHATS DE MARCHANDISES	6 343,28	8 350,96
	TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES	6 343,28	8 350,96
	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
604	ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS	1 232 148,72	1 058 568,97
605	ACHATS MATERIELS, EQUIPT, TRAVAUX	0,00	0,00
606	ACHATS APPROV NON STOCKES	155 442,94	101 913,40
612	CREDIT BAIL	16 986,24	17 912,04
613	LOCATIONS	239 232,99	214 054,61
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	32 752,42	26 160,41
615	TRAVAUX ENTRETIEN & REPARATION	112 731,11	108 186,10
616	PRIMES D'ASSURANCES	13 418,36	13 785,18
618	SERVICES EXTERIEURS DIVERS	6 059,87	4 946,31
621	PERSONNEL EXT. A L'ENTREPRISE	165 723,08	104 598,50
622	REMUN. D'INTERM. & HONORAIRES	18 763,92	22 343,67
623	PUB, PUBLICATIONS ET REL. PUB.	84 177,94	59 809,00
624	TRANSPORT BIENS & COLL. PERS.	125 813,77	76 853,40
625	DEPLACE. MISSIONS & RECEPTIONS	222 300,36	98 642,69
626	FRAIS POSTAUX & FRAIS TELECOM.	16 157,99	8 076,72
627	FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILES	1 884,54	1 366,03
628	AUTRES SERVICES EXT. DIVERS	7 675,00	6 550,00
	TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 451 269,25	1 923 767,03
	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
631-633	SUR REMUNERATIONS	28 255,17	25 324,63
635-637	AUTRES IMPOTS, TAXES	37 249,00	38 223,02
	TOTAL IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	65 504,17	63 547,65

Cadre 7 - Compte de résultat

Compte	Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020
	CHARGES DE PERSONNEL		
641-648	SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 390 929,75	1 099 566,27
645-647	CHARGES SOCIALES	207 972,40	528 831,20
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1 598 902,15	1 628 397,47
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		
6811-681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	114 566,80	127 422,34
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	706 175,70	789 739,00
6816	DOT DEPRECIATIONS DES IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	0,00	0,00
6817	DOTATION DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	6 907,57
	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	820 742,50	924 068,91
	AUTRES CHARGES		
651	REDEVANCES POUR BREVET	66 836,12	37 174,19
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	6,90	7,74
	TOTAL AUTRES CHARGES	66 843,02	37 181,93
	CHARGES FINANCIERES		
661	CHARGES D'INTERETS	0,00	0,00
666	PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
	TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671-673	SUR OPERATIONS DE GESTION	259 838,94	131 175,47
675	VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CEDEES	389,92	681,90
678	AUTRES OPERATIONS	5 855,33	3 421,99
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	266 084,19	135 279,36
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES	17 443,00	0,00
699	PRODUITS - REPORTS EN ARRIERE DEFICITS	-7 834,00	0,00
	TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 609,00	0,00
	TOTAL DES CHARGES	5 285 297,56	4 720 593,31
	BENEFICE	72 513,08	113 452,92
	TOTAL GENERAL	5 357 810,64	4 834 046,23

Cadre 7 - Compte de résultat

Compte	Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
707	VENTE DE MARCHANDISES	6 552,89	8 946,77
706	PRESTATIONS DE SERVICES	473 251,24	343 510,90
704-708	DIVERS	115 056,70	107 951,84
74	SUBVENTIONS D EXPLOITATION	4 250 523,33	4 082 900,03
781	REPRISE SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	395 893,71	1 621,43
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2,44	0,01
	TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION	5 241 280,31	4 544 930,98
	PRODUITS FINANCIERS		
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	6,86
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0,00	6,86
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION	7 472,51	11 938,18
773	MDTS ANNULES (EXERCICES ANTERIEURES)	747,23	3 440,83
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	11 848,33	147 284,00
775	PROD. EXCEPT. CESS. ELEMENTS D'ACTIF	1 500,00	9 300,00
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	40 799,50	43 686,17
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 683,16	71 613,36
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	114 050,73	287 262,54
	TRANSFERT DE CHARGES		
79	TRANSFERT DE CHARGES	2 479,60	1 845,85
	TOTAL DES TRANSFERTS DE CHARGES	2 479,60	1 845,85
	TOTAL DES PRODUITS	5 357 810,64	4 834 046,23
	PERTE	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	5 357 810,64	4 834 046,23

Exécution du budget

Exécution du budget

COMPTE DE RESULTAT AGREGÉ

DEPENSES		RECETTES	
EXPLOITATION DEPENSES REELLES		EXPLOITATION RECETTES REELLES	
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 329 138,45	70 - VENTES DE PRODUITS ET DE SERVICES	594 860,83
012 - DEPENSES DE PERSONNEL	2 217 631,88	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 250 523,33
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	66 843,02	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2,44
66 - CHARGES FINANCIERES		76 - PRODUITS FINANCIERS	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	265 694,27	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 251,23
69 - IMPOTS SUR LES SOCIETES	17 443,00	79 - TRANSFERT DE CHARGES	2 479,60
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS		013- ATTENUATIONS DE CHARGES	432 585,48
EXPLOITATION DEPENSES D'ORDRE		EXPLOITATION RECETTES D'ORDRE	
68 - PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	706 175,70	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	395 893,71
042 - AMORTISSEMENTS	114 956,72	042 - QUOTE PART ET NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	40 799,50
TOTAL DES DEPENSES (1)	5 717 883,04	TOTAL DES RECETTES (2)	5 790 396,12
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	72 513,08	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	5 790 396,12	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultats prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	5 790 396,12

Exécution du budget

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Résultat prévisionnel de l'exercice : (3)-(4)	72 513,08
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	706 175,70
QUOTE PART VERSEE AU RESULTAT	
NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	
REPRISES SUR PROVISIONS	395 893,71
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	382 795,07

**CADRE 5 - Tableau de concordance entre la balance définitive des comptes du grand livre
et le développement des recettes et des dépenses
de la section relative aux opérations en capital**

Opérations budgétaires de dépenses		Numéros et intitulés du compte		Opérations budgétaires de recettes		Opérations non budgétaires		Total		Opérations de l'exercice à la balance	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Montants des ordres de dépenses	Reversements	Numéro de compte	Intitulé du compte	Annulations et réductions de titres de recettes	Montants des titres de recettes	Débit	Crédit	des débits (1+3+5)	des crédits (2+4+6)	Débits	Crédits
0,00	0,00	1064	RESERVES REGLEMENTEES	0,00	9 039,52	0,00	0,00	0,00	9 039,52	0,00	9 039,52
0,00	0,00	1068	RESERVES FACULTATIVES	0,00	0,00	9 039,52	9 039,52	9 039,52	9 039,52	9 039,52	9 039,52
0,00	0,00	110	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	0,00	0,00	0,00	104 413,40	0,00	104 413,40	0,00	104 413,40
0,00	0,00	120	RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	113 452,92	72 513,08	113 452,92	72 513,08	113 452,92	72 513,08
2 493,78	0,00	1312	SUBV EQUIP REGION	0,00	6 463,43	25 000,00	0,00	27 493,78	6 463,43	27 493,78	6 463,43
0,00	0,00	1314	SUBV EQUIP COMMUNES	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
2 464,58	0,00	13911	SUBV EQUIPEMENT ETAT	0,00	0,00	0,00	0,00	2 464,58	0,00	2 464,58	0,00
18 441,60	0,00	13912	SUBV EQUIPEMENT REGION	0,00	0,00	0,00	25 000,00	18 441,60	25 000,00	18 441,60	25 000,00
115,85	0,00	13913	SUBV EQUIPEMENT DEPARTEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	115,85	0,00	115,85	0,00
19 477,38	0,00	13914	SUBV EQUIPEMENT COMMUNES	0,00	0,00	0,00	0,00	19 477,38	0,00	19 477,38	0,00
300,09	0,00	13918	SUBV EQUIPEMENT AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	300,09	0,00	300,09	0,00
0,00	0,00	1518	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	0,00	0,00	395 893,71	706 175,70	395 893,71	706 175,70	395 893,71	706 175,70
3 818,89	636,48	205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	3 818,89	636,48	3 818,89	636,48
11 329,44	0,00	2154	MATERIEL INDUSTRIEL	0,00	389,92	0,00	2 285,05	11 329,44	2 674,97	11 329,44	2 674,97
31 784,42	0,00	2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.	0,00	0,00	0,00	0,00	31 784,42	0,00	31 784,42	0,00
9 431,90	0,00	2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.	0,00	0,00	0,00	11 903,17	9 431,90	11 903,17	9 431,90	11 903,17
0,00	0,00	275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	301,53	0,00	0,00	0,00	301,53	0,00	301,53
0,00	0,00	2805	AMORTISSEMENTS INCORPORELS	0,00	11 872,75	0,00	0,00	0,00	11 872,75	0,00	11 872,75

0,00	0,00	28154	AMORTISSEMENTS INSTAL.MAT INDUSTRIEL	0,00	50 728,86	2 285,05	0,00	2 285,05	50 728,86	2 285,05	50 728,86
0,00	0,00	28181	AMORTISSEMENTS.INSTAL.GENER.AG.A MEN	0,00	26 900,52	0,00	0,00	0,00	26 900,52	0,00	26 900,52
0,00	0,00	28182	AMORTISSEMENTS. MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	898,88	0,00	0,00	0,00	898,88	0,00	898,88
0,00	0,00	28183	AMORT.MATERIEL BUREAU.INFORMATIQUE	0,00	8 679,64	11 903,17	0,00	11 903,17	8 679,64	11 903,17	8 679,64
0,00	0,00	28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	0,00	15 486,15	0,00	0,00	0,00	15 486,15	0,00	15 486,15

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total Classe I	COMPTES DE CAPITAUX	1 068 633,39	586 679,43	1 655 312,82	2 802 124,99	957 644,65	3 759 769,64	1 084 432,89	3 188 889,71
10	COMPTE DE CAPITAUX		9 039,52	9 039,52	325 524,78	18 079,04	343 603,82		334 564,30
106	RESERVES		9 039,52	9 039,52	325 524,78	18 079,04	343 603,82		334 564,30
1064	RESERVES REGLEMENTEES					9 039,52	9 039,52		9 039,52
1068	RESERVES FACULTATIVES		9 039,52	9 039,52	325 524,78	9 039,52	334 564,30		325 524,78
11	REPORT A NOUVEAU				349 863,12	104 413,40	454 276,52		454 276,52
110	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)				349 863,12	104 413,40	454 276,52		454 276,52
12	RESULTAT DE L'EXERCICE		113 452,92	113 452,92	113 452,92	72 513,08	185 966,00		72 513,08
120	RESULTAT DE L'EXERCICE		113 452,92	113 452,92	113 452,92	72 513,08	185 966,00		72 513,08
1311	SUBV EQUIP ETAT				384 572,00		384 572,00		384 572,00
1312	SUBV EQUIP REGION		27 493,78	27 493,78	118 579,00	6 463,43	125 042,43		97 548,65
1313	SUBV EQUIP DEPARTEMENT				131 163,23		131 163,23		131 163,23
1314	SUBV EQUIP COMMUNES				567 604,59	25 000,00	592 604,59		592 604,59
1318	SUBV EQUIP AUTRES				1 500,40		1 500,40		1 500,40
139	SUBV INVEST INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 068 633,39	40 799,50	1 109 432,89		25 000,00	25 000,00	1 084 432,89	
1391	SUBV EQUIPEMENT	1 068 633,39	40 799,50	1 109 432,89		25 000,00	25 000,00	1 084 432,89	
13911	SUBV EQUIPEMENT ETAT	376 875,40	2 464,58	379 339,98				379 339,98	
13912	SUBV EQUIPEMENT REGION	64 949,75	18 441,60	83 391,35		25 000,00	25 000,00	58 391,35	
13913	SUBV EQUIPEMENT DEPARTEMENT	130 953,00	115,85	131 068,85				131 068,85	
13914	SUBV EQUIPEMENT COMMUNES	494 869,50	19 477,38	514 346,88				514 346,88	

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
13918	SUBV EQUIPEMENT AUTRES	985,74	300,09	1 285,83				1 285,83	
15	PROVISIONS		395 893,71	395 893,71	809 864,95	706 175,70	1 516 040,65		1 120 146,94
151	PROVISIONS POUR RISQUES		395 893,71	395 893,71	809 864,95	706 175,70	1 516 040,65		1 120 146,94
1518	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES		395 893,71	395 893,71	809 864,95	706 175,70	1 516 040,65		1 120 146,94

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total Classe 2	COMPTES D'IMMOBILISATIONS	2 921 564,02	70 552,87	2 992 116,89	2 608 619,41	130 082,95	2 738 702,36	2 962 412,52	2 708 997,99
20	IMMO INCORPORELLES	169 583,39	3 818,89	173 402,28		636,48	636,48	172 765,80	
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	169 583,39	3 818,89	173 402,28		636,48	636,48	172 765,80	
21	IMMO.CORPORELLES	2 725 920,62	52 545,76	2 778 466,38		14 578,14	14 578,14	2 763 888,24	
215	INSTALLAT.TECHNIQUES.MA T OUT	1 667 743,44	11 329,44	1 679 072,88		2 674,97	2 674,97	1 676 397,91	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	1 667 743,44	11 329,44	1 679 072,88		2 674,97	2 674,97	1 676 397,91	
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	28 914,39		28 914,39				28 914,39	
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	1 029 262,79	41 216,32	1 070 479,11		11 903,17	11 903,17	1 058 575,94	
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG .DIV.	776 969,01	31 784,42	808 753,43				808 753,43	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	9 189,35		9 189,35				9 189,35	
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.	165 674,24	9 431,90	175 106,14		11 903,17	11 903,17	163 202,97	
2184	MOBILIER	77 430,19		77 430,19				77 430,19	
27	AUTRES IMMO.FINANCIERES	26 060,01		26 060,01		301,53	301,53	25 758,48	
271	TITRES IMMOBILISES	1 021,75		1 021,75				1 021,75	
275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	25 038,26		25 038,26		301,53	301,53	24 736,73	
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		14 188,22	14 188,22	2 608 619,41	114 566,80	2 723 186,21		2 708 997,99

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
2805	AMORTISSEMENTS INCORPORELS				154 237,32	11 872,75	166 110,07		166 110,07
2815	AMORTISSEMENTS.INSTAL.T ECHN.MAT.OUT		2 285,05	2 285,05	1 515 144,48	50 728,86	1 565 873,34		1 563 588,29
28154	AMORTISSEMENTS.INSTAL.M AT INDUSTRIEL		2 285,05	2 285,05	1 515 144,48	50 728,86	1 565 873,34		1 563 588,29
28181	AMORTISSEMENTS.INSTAL.G ENER.AG.AMEN				732 740,98	26 900,52	759 641,50		759 641,50
28182	AMORTISSEMENTS. MATERIEL DE TRANSPORT				7 903,85	898,88	8 802,73		8 802,73
28183	AMORT.MATERIEL BUREAU.INFORMATIQUE		11 903,17	11 903,17	146 935,41	8 679,64	155 615,05		143 711,88
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER				51 657,37	15 486,15	67 143,52		67 143,52

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total Classe 4	COMPTES DE TIERS	308 317,94	12 068 092,70	12 376 410,64	930 868,92	11 767 358,71	12 698 227,63	732 537,60	1 054 354,59
40	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	73,18	2 813 121,45	2 813 194,63	409 647,58	2 911 103,71	3 320 751,29	136,98	507 693,64
401	FOURNISSEURS ORDINAIRES		2 745 547,38	2 745 547,38	360 233,06	2 818 493,53	3 178 726,59		433 179,21
4011	FOURNISSEURS EX. COURANT		2 745 547,38	2 745 547,38	360 233,06	2 818 493,53	3 178 726,59		433 179,21
404	FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS		67 510,27	67 510,27		67 510,27	67 510,27		
4041	FOURNISSEURS IMMO EXERCICE COURANT		67 510,27	67 510,27		67 510,27	67 510,27		
408	FOURNISSEURS FNP				49 414,52	25 099,91	74 514,43		74 514,43
4096	Consignes	73,18	63,80	136,98				136,98	
41	CLIENTS	95 430,82	1 936 296,38	2 031 727,20		1 873 534,08	1 873 534,08	158 193,12	
4111	CLIENTS EXERCICES COURANT	87 141,74	1 936 296,38	2 023 438,12		1 873 534,08	1 873 534,08	149 904,04	
41111	CLIENTS EXERCICES COURANT	87 141,74	1 936 296,38	2 023 438,12		1 873 534,08	1 873 534,08	149 904,04	
416	CLIENTS DOUTEUX	8 289,08		8 289,08				8 289,08	
4161	CREANCES DOUTEUSES	8 289,08		8 289,08				8 289,08	
42	PERSONNEL COMPTES RATTACHES	229,44	1 234 357,74	1 234 587,18	34 176,23	1 228 612,30	1 262 788,53	18,00	28 219,35
421	REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL		1 083 610,95	1 083 610,95	5,15	1 083 749,57	1 083 754,72		143,77
4211	REMUNERATIONS DUES EXERCICE COURANT		1 083 610,95	1 083 610,95	5,15	1 083 749,57	1 083 754,72		143,77
425	AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	229,44	115 517,90	115 747,34		115 729,34	115 729,34	18,00	

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
427	OPPOSITION		1 057,81	1 057,81		1 431,10	1 431,10		373,29
428	PERSONNEL CHARGES A PAYER		34 171,08	34 171,08	34 171,08	27 702,29	61 873,37		27 702,29
4286	AUTRES CHARGES A PAYER		34 171,08	34 171,08	34 171,08	27 702,29	61 873,37		27 702,29
43	COTISATIONS SOCIALES		1 332 648,13	1 332 648,13	103 698,51	1 384 598,57	1 488 297,08		155 648,95
431	SECURITE SOCIALE		927 400,58	927 400,58	36 817,35	980 720,09	1 017 537,44		90 136,86
437	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		388 162,01	388 162,01	49 795,62	387 913,33	437 708,95		49 546,94
438	ORG SOC CHARGES A PAYER PDTS A RECEVOIR		17 085,54	17 085,54	17 085,54	15 965,15	33 050,69		15 965,15
4386	AUTRES CHARGES A PAYER		17 085,54	17 085,54	17 085,54	15 965,15	33 050,69		15 965,15
44	ETATS ET SUBV	112 259,33	3 330 429,09	3 442 688,42	55 246,45	3 272 262,14	3 327 508,59	144 717,34	29 537,51
441	ETAT ET AUTRES COLLOC - SUBV A RECEVOIR	59 372,97	2 628 267,89	2 687 640,86		2 620 192,71	2 620 192,71	67 448,15	
442	ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVRABLES SUR DES TIERS		43 633,99	43 633,99	5 764,47	43 616,17	49 380,64		5 746,65
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le revenu		43 633,99	43 633,99	5 764,47	43 616,17	49 380,64		5 746,65
445	TVA	52 886,36	610 450,61	663 336,97	10 218,38	585 759,90	595 978,28	77 269,19	9 910,50
4452	TVA INTRACOM DUE		15 597,46	15 597,46		15 597,46	15 597,46		
4456	TVA DEDUCTIBLE	38 717,74	314 076,07	352 793,81		302 945,40	302 945,40	49 848,41	
44562	TVA SUR IMMOBILISATION		11 145,62	11 145,62		11 145,62	11 145,62		
44566	TVA PRESTATIONS ET SERVICES	34 717,74	261 930,45	296 648,19		250 799,78	250 799,78	45 848,41	

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
44567	CREDIT DE TVA A REPORTER	4 000,00	41 000,00	45 000,00		41 000,00	41 000,00	4 000,00	
4457	TVA COLLECTEE		46 277,07	46 277,07	10 218,38	45 969,19	56 187,57		9 910,50
4458	TVA A REGULARISER OU EN ATTENTE	14 168,62	234 500,01	248 668,63		221 247,85	221 247,85	27 420,78	
44581	TVA ACOMPTEES		1 383,27	1 383,27				1 383,27	
44583	REMBT DE TVA DEMANDE	14 168,62	233 116,74	247 285,36		221 247,85	221 247,85	26 037,51	
447	AUTRES IMPOTS ET TAXES		48 076,60	48 076,60	39 263,60	22 693,36	61 956,96		13 880,36
46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	91 847,47	599 759,14	691 606,61	56 243,72	230 807,72	287 051,44	417 252,17	12 697,00
466	EXCEDENT DE VERSEMENT		225 607,40	225 607,40	56 243,72	169 513,68	225 757,40		150,00
467	AUTRES CPTES DEBITEURS CREDITEURS	21 317,47	373 079,74	394 397,21		60 294,04	60 294,04	346 650,17	12 547,00
46711	AUTRES COMPTES CREDITEURS EXERCICE COURANT					12 547,00	12 547,00		12 547,00
46713	AUTRES COMPTES CREDITEURS EXERCICE COURANT- CONVENTION ACCES SALARIE VOLCAN AUX SPECTACLES		6 192,00	6 192,00		6 192,00	6 192,00		
46721	AUTRES COMPTES DEBITEURS EX COURANT	21 317,47	366 887,74	388 205,21		41 555,04	41 555,04	346 650,17	
468	PRODUITS A RECEVOIR CHGE A PAYER	70 530,00	1 072,00	71 602,00		1 000,00	1 000,00	70 602,00	
4687	PRODUITS A RECEVOIR	70 530,00	1 072,00	71 602,00		1 000,00	1 000,00	70 602,00	
47	COMPTE D'ATTENTE		544 311,92	544 311,92		544 311,92	544 311,92		
471	RECETTES A CLASSER		536 726,72	536 726,72		536 726,72	536 726,72		

01/03/2022 14:56:55

Page 27

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
4711	VERSEMENTS DES REGISSEURS		489 585,53	489 585,53		489 585,53	489 585,53		
47111	REGIE BILLETTERIE		482 365,14	482 365,14		482 365,14	482 365,14		
47112	REGIE BAR		7 220,39	7 220,39		7 220,39	7 220,39		
4712	VIREMENTS REIMPUTES		482,35	482,35		482,35	482,35		
4713	AUTRES RECETTES A REGULARISER		46 658,84	46 658,84		46 658,84	46 658,84		
472	DEPENSES A CLASSER		7 580,95	7 580,95		7 580,95	7 580,95		
4721	DEP. PAYEES AV. ORDONNANCEMENT		809,00	809,00		809,00	809,00		
47212	DEP. PAYEES AV. ORDONNANCEMENT		809,00	809,00		809,00	809,00		
4728	AUTRES DEPENSES A REGULARISER		6 771,95	6 771,95		6 771,95	6 771,95		
478	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES		4,25	4,25		4,25	4,25		
4788	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES		4,25	4,25		4,25	4,25		
486	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 477,70	12 219,99	20 697,69		8 477,70	8 477,70	12 219,99	
487	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		264 948,86	264 948,86	264 948,86	313 650,57	578 599,43		313 650,57
49	DEPRECIATIONS DES COMPTES DE TIERS				6 907,57		6 907,57		6 907,57
491	DEPRECIATIONS DES COMPTES DE CLIENTS				6 907,57		6 907,57		6 907,57

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total Classe 5	COMPTES FINANCIERS	2 043 097,97	6 126 280,31	8 169 378,28		5 996 519,00	5 996 519,00	2 172 859,28	
51	BANQUES	2 022 183,01	4 829 367,02	6 851 550,03		4 693 244,17	4 693 244,17	2 158 305,86	
511	CHEQUES A L'ENCAISSEMENTS		1 667,32	1 667,32		1 667,32	1 667,32		
5112	CHEQUES BANCAIRES A L'ENCAIS		1 667,32	1 667,32		1 667,32	1 667,32		
512	COMPTE CREDIT COOPERATIF	3 006,41	1 943,00	4 949,41		333,15	333,15	4 616,26	
515	TRESOR	2 019 176,60	4 825 756,70	6 844 933,30		4 691 243,70	4 691 243,70	2 153 689,60	
54	REGIES D'AVANCES ACCREDITIFS	20 914,96	30 038,04	50 953,00		36 399,58	36 399,58	14 553,42	
541	DISPONIBILITES CHES LES REGISSEURS	20 914,96	30 038,04	50 953,00		36 399,58	36 399,58	14 553,42	
5411	REGISSEURS D'AVANCES	19 744,96	30 038,04	49 783,00		36 399,58	36 399,58	13 383,42	
5412	REGISSEURS DE RECETTES	1 170,00		1 170,00				1 170,00	
58	VIREMENTS INTERNES		1 266 875,25	1 266 875,25		1 266 875,25	1 266 875,25		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total Classe 6	CHARGES		6 136 799,12	6 136 799,12		6 136 799,12	6 136 799,12		
60	ACHATS		1 394 000,12	1 394 000,12		1 394 000,12	1 394 000,12		
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES		1 232 148,72	1 232 148,72		1 232 148,72	1 232 148,72		
6041	CONTRAT CESSION SPECTACLES VIVANTS		553 565,41	553 565,41		553 565,41	553 565,41		
6045	CONTRAT COPRODUCTION SPECTACLES VIVANTS		500 857,06	500 857,06		500 857,06	500 857,06		
6048	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		177 726,25	177 726,25		177 726,25	177 726,25		
606	ACHATS D'APPROVISIONNEMENT NON STOCKES		155 508,12	155 508,12		155 508,12	155 508,12		
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES		82 360,17	82 360,17		82 360,17	82 360,17		
60611	ELECTRICITE		51 756,62	51 756,62		51 756,62	51 756,62		
60613	GAZ		824,09	824,09		824,09	824,09		
60614	COMBUSTIBLES		26 445,86	26 445,86		26 445,86	26 445,86		
60617	EAU		3 333,60	3 333,60		3 333,60	3 333,60		
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP		53 817,49	53 817,49		53 817,49	53 817,49		
6064	FOURNITURES ADM & INFORMATIQUE		5 591,30	5 591,30		5 591,30	5 591,30		
6066	Carburants		3 243,10	3 243,10		3 243,10	3 243,10		
6068	AUTRES FOURNITURES		10 496,06	10 496,06		10 496,06	10 496,06		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
60681	FOURNITURES LINGE VETEMENTS DE TRAVAIL		6 641,40	6 641,40		6 641,40	6 641,40		
60685	FOURNITURES FR.PROD%/AUTRES		2 548,13	2 548,13		2 548,13	2 548,13		
60686	FOURNITURES AUTRES		1 306,53	1 306,53		1 306,53	1 306,53		
607	ACHATS DE MARCHANDISES		6 343,28	6 343,28		6 343,28	6 343,28		
61	ACHATS DE SOUS TRAITANCE ET SERVICES EXTERIEURS		436 892,27	436 892,27		436 892,27	436 892,27		
612	CREDIT BAIL		16 986,24	16 986,24		16 986,24	16 986,24		
6122	CREDIT BAIL MOBILIER		16 986,24	16 986,24		16 986,24	16 986,24		
613	LOCATIONS		243 633,11	243 633,11		243 633,11	243 633,11		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		182 299,72	182 299,72		182 299,72	182 299,72		
6135	LOCATIONS MOBILIERES		61 333,39	61 333,39		61 333,39	61 333,39		
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE		32 752,42	32 752,42		32 752,42	32 752,42		
615	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D REPARATIONS		117 686,21	117 686,21		117 686,21	117 686,21		
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER		9 590,41	9 590,41		9 590,41	9 590,41		
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT		951,52	951,52		951,52	951,52		
61558	TRAV ENTRET. AUTRES BIENS MOBILIERS		8 638,89	8 638,89		8 638,89	8 638,89		
6156	MAINTENANCE		108 095,80	108 095,80		108 095,80	108 095,80		
616	PRIMES D'ASSURANCE		19 774,42	19 774,42		19 774,42	19 774,42		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
6161	PRIMES D'ASSURANCE - MULTIRISQUES		17 175,88	17 175,88		17 175,88	17 175,88		
6168	PRIMES D'ASSURANCE - AUTRES		2 598,54	2 598,54		2 598,54	2 598,54		
618	DIVERS (documentations, stage et formation non payés par l'AFDAS)		6 059,87	6 059,87		6 059,87	6 059,87		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		647 406,56	647 406,56		647 406,56	647 406,56		
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE		165 723,08	165 723,08		165 723,08	165 723,08		
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS		165 723,08	165 723,08		165 723,08	165 723,08		
622	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE ET HONORAIRES		18 763,92	18 763,92		18 763,92	18 763,92		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		11 598,61	11 598,61		11 598,61	11 598,61		
6226	HONORAIRES		6 984,00	6 984,00		6 984,00	6 984,00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		181,31	181,31		181,31	181,31		
623	PUBLICITE PUBLICATIONS & REL PUBLIQUES		88 074,14	88 074,14		88 074,14	88 074,14		
6231	ANNONCES & INSERTIONS		26 596,51	26 596,51		26 596,51	26 596,51		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		61 477,63	61 477,63		61 477,63	61 477,63		
624	TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNEL		125 920,32	125 920,32		125 920,32	125 920,32		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
6247	TRANSP COL. DE PERSONNEL		84 901,00	84 901,00		84 901,00	84 901,00		
6248	TRANSPORTS DIVERS & transport des décors depuis le 17/04/2020		41 019,32	41 019,32		41 019,32	41 019,32		
625	DEPLACEMENT MISSIONS ET RECEPTION		223 207,57	223 207,57		223 207,57	223 207,57		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		184 971,93	184 971,93		184 971,93	184 971,93		
62511	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFR.REPAS		94 223,00	94 223,00		94 223,00	94 223,00		
62512	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFR.HOTE L		90 748,93	90 748,93		90 748,93	90 748,93		
6255	FRAIS DE DEMENAG.		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00		
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL		13 608,64	13 608,64		13 608,64	13 608,64		
62561	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL/VOYAGES		6 449,23	6 449,23		6 449,23	6 449,23		
62562	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL/REPAS		4 044,65	4 044,65		4 044,65	4 044,65		
62563	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL/HEBERGEMENTS		3 114,76	3 114,76		3 114,76	3 114,76		
6257	RECEPTIONS		23 427,00	23 427,00		23 427,00	23 427,00		
626	FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS		16 157,99	16 157,99		16 157,99	16 157,99		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE		11 384,34	11 384,34		11 384,34	11 384,34		
6262	TELEPHONE ET TELEX		4 773,65	4 773,65		4 773,65	4 773,65		
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES		1 884,54	1 884,54		1 884,54	1 884,54		
628	CHARGES EXTERNES DIVERSES		7 675,00	7 675,00		7 675,00	7 675,00		
6281	CONCOURS DIVERS		7 675,00	7 675,00		7 675,00	7 675,00		
63	IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		67 909,57	67 909,57		67 909,57	67 909,57		
631	TAXES SUR SALAIRES		9 541,25	9 541,25		9 541,25	9 541,25		
6312	TAXE APPRENTISSAGE		9 541,25	9 541,25		9 541,25	9 541,25		
6333	PARTICIP EEMPL FORM PROF CONTINUE		19 292,32	19 292,32		19 292,32	19 292,32		
635	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		30 181,00	30 181,00		30 181,00	30 181,00		
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX		30 181,00	30 181,00		30 181,00	30 181,00		
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGANISMES)		8 895,00	8 895,00		8 895,00	8 895,00		
64	CHARGES DE PERSONNEL		2 413 582,36	2 413 582,36		2 413 582,36	2 413 582,36		
641	REMUNERATION DU PERSONNEL PERMANENT		1 809 506,96	1 809 506,96		1 809 506,96	1 809 506,96		
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL		1 410 015,95	1 410 015,95		1 410 015,95	1 410 015,95		
6412	CONGES PAYES								
6413	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		3 166,80	3 166,80		3 166,80	3 166,80		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
64131	INDEMNITES ET AVANTAGES GRATIFICATIONS STAGES		3 166,80	3 166,80		3 166,80	3 166,80		
6414	INDEMNITES DE LICENCIEMENT+PANIERS NON IMPOSABLES		11 142,48	11 142,48		11 142,48	11 142,48		
64140	INDEMNITES DE LICENCIEMENT		6 235,60	6 235,60		6 235,60	6 235,60		
64142	INDEMNITES PANIERS NON IMPOSABLES		4 906,88	4 906,88		4 906,88	4 906,88		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		385 181,73	385 181,73		385 181,73	385 181,73		
64191	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		385 181,73	385 181,73		385 181,73	385 181,73		
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE		543 149,77	543 149,77		543 149,77	543 149,77		
6451	COTISATIONS URSSAF		324 351,71	324 351,71		324 351,71	324 351,71		
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES & PREVOYANCES		13 691,42	13 691,42		13 691,42	13 691,42		
64521	COTISATIONS AUX MUTUELLES		13 691,42	13 691,42		13 691,42	13 691,42		
6453	COTISATIONS CAISSE RETRAITE ET PENSIONS CIVILES		101 446,73	101 446,73		101 446,73	101 446,73		
64531	COTISATIONS CAISSE RETRAITE AUDIENS		57 828,90	57 828,90		57 828,90	57 828,90		
64532	COTISATIONS CAISSE RETRAITE CNP		9 060,21	9 060,21		9 060,21	9 060,21		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
64533	COTISATIONS CAISSE RETRAITE IRCANTEC		34 557,62	34 557,62		34 557,62	34 557,62		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		63 330,62	63 330,62		63 330,62	63 330,62		
64541	COTISATIONS AUX ASSEDIC INTERMITTENTS		20 380,23	20 380,23		20 380,23	20 380,23		
64542	COTISATIONS AUX ASSEDIC PERMANENTS CDD		42 950,39	42 950,39		42 950,39	42 950,39		
6455	LES CONGES SPECTACLES		32 955,19	32 955,19		32 955,19	32 955,19		
6458	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		7 374,10	7 374,10		7 374,10	7 374,10		
6459	REMBOURSEMENT CHARGES SOCIALES								
64591	REMBOURSEMENT CHARGES SOCIALES SUR REMUNERATIONS								
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		54 733,63	54 733,63		54 733,63	54 733,63		
6471	PRESTATIONS DIRECTES (T.R.)		22 320,00	22 320,00		22 320,00	22 320,00		
6472	VERST AUX COMITES D'ENTREPRISE		11 352,69	11 352,69		11 352,69	11 352,69		
6474	VERST AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES		15 108,66	15 108,66		15 108,66	15 108,66		
64741	VERST AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES FNAS		11 849,69	11 849,69		11 849,69	11 849,69		
64742	VERST AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES FCAP		3 258,97	3 258,97		3 258,97	3 258,97		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		5 952,28	5 952,28		5 952,28	5 952,28		
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		6 192,00	6 192,00		6 192,00	6 192,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		66 843,02	66 843,02		66 843,02	66 843,02		
651	REDEVANCES POUR BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRE		66 836,12	66 836,12		66 836,12	66 836,12		
6516	DROITS D'AUTEURS		65 739,86	65 739,86		65 739,86	65 739,86		
6518	AUTRES (dont DROITS D'AUTEURS)		1 096,26	1 096,26		1 096,26	1 096,26		
658	DIVERSES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		6,90	6,90		6,90	6,90		
6582	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		6,90	6,90		6,90	6,90		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		271 969,62	271 969,62		271 969,62	271 969,62		
6713	DONS, LIBERALITES		13 057,46	13 057,46		13 057,46	13 057,46		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		83 513,46	83 513,46		83 513,46	83 513,46		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		169 153,45	169 153,45		169 153,45	169 153,45		
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES		389,92	389,92		389,92	389,92		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX.ANTERIEURS		5 855,33	5 855,33		5 855,33	5 855,33		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		820 752,60	820 752,60		820 752,60	820 752,60		
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		820 752,60	820 752,60		820 752,60	820 752,60		
6811	DOT AMORT IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES		114 566,80	114 566,80		114 566,80	114 566,80		
6815	DOT PROV RISQUES ET CHARGES EXPLOIT		706 185,80	706 185,80		706 185,80	706 185,80		
69	IMPOTS SUR LES BENEF ET ASSIMILES		17 443,00	17 443,00		17 443,00	17 443,00		
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES		17 443,00	17 443,00		17 443,00	17 443,00		
6951	IMPOTS SUR LES BENEFICES		17 443,00	17 443,00		17 443,00	17 443,00		
699	PRODUITS - REPORTS EN ARRIERE DEFICITS								

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total Classe 7	RECETTES		5 679 915,71	5 679 915,71		5 679 915,71	5 679 915,71		
70	VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES		871 684,57	871 684,57		871 684,57	871 684,57		
704	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION ATELIER DECOR		63 250,22	63 250,22		63 250,22	63 250,22		
7041	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION		63 250,22	63 250,22		63 250,22	63 250,22		
706	PRESTATIONS DE SERVICES		749 851,78	749 851,78		749 851,78	749 851,78		
7061	RECETTE DE BILLETTERIE DE SPECTACLES		674 584,37	674 584,37		674 584,37	674 584,37		
7062	RECETTES CESSION TOURNEE		25 364,06	25 364,06		25 364,06	25 364,06		
7065	RECETTES COREALISATION		49 903,35	49 903,35		49 903,35	49 903,35		
707	Ventes de produits		6 552,89	6 552,89		6 552,89	6 552,89		
7074	VENTE DE PRODUITS BAR		6 552,89	6 552,89		6 552,89	6 552,89		
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		52 029,68	52 029,68		52 029,68	52 029,68		
7083	RECETTES DE LOCATION DE SALLE ET PRESTATIONS DIVERSES-LOCATIONS DIVERSES		50 621,16	50 621,16		50 621,16	50 621,16		
7088	AUTRES PROD. D'ACT.ANNEXES		1 408,52	1 408,52		1 408,52	1 408,52		
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION		4 295 804,66	4 295 804,66		4 295 804,66	4 295 804,66		
7461	MECENATS		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
7462	DONS & LEGS		389,49	389,49		389,49	389,49		
747	SUBVENTION D'EXPLOITATION		3 997 569,52	3 997 569,52		3 997 569,52	3 997 569,52		
7471	SUBVENTION ETAT		1 635 375,00	1 635 375,00		1 635 375,00	1 635 375,00		
7472	SUBVENTION REGION		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00		
7473	SUBVENTION DEPARTEMENT		332 500,00	332 500,00		332 500,00	332 500,00		
7474	SUBVENTION DE LA COMMUNE		1 625 988,00	1 625 988,00		1 625 988,00	1 625 988,00		
7478	SUBVENTION AUTRES EPL		3 706,52	3 706,52		3 706,52	3 706,52		
748	SUBVENTIONS SUR PROJETS		232 845,65	232 845,65		232 845,65	232 845,65		
7481	SUBVENTIONS SUR PROJETS ETAT		142 233,31	142 233,31		142 233,31	142 233,31		
7484	SUBVENTIONS SUR PROJETS COMMUNE		5 930,68	5 930,68		5 930,68	5 930,68		
7485	SUBVENTIONS SUR PROJETS GROUPEMENT DE COMMUNES		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00		
7488	SUBVENTIONS SUR PROJETS AUTRE		14 681,66	14 681,66		14 681,66	14 681,66		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2,44	2,44		2,44	2,44		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		2,44	2,44		2,44	2,44		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		114 050,73	114 050,73		114 050,73	114 050,73		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION DE L'EXERCICE		7 472,51	7 472,51		7 472,51	7 472,51		
7718	AUTRES PDTS EXCEPTLS SUR OP GESTION		7 472,51	7 472,51		7 472,51	7 472,51		
773	MDTS ANNULES (EXERCICES ANTERIEURS)		747,23	747,23		747,23	747,23		
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		11 848,33	11 848,33		11 848,33	11 848,33		
775	CESSION ELEMETS ACTIF		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00		
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT		40 799,50	40 799,50		40 799,50	40 799,50		
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		51 683,16	51 683,16		51 683,16	51 683,16		
78	REPRISE SUR PROVISIONS		395 893,71	395 893,71		395 893,71	395 893,71		
781	REPRISE SUR AMORT, DEPREC, PROV - PRODUITS EXPLOITATION		395 893,71	395 893,71		395 893,71	395 893,71		
7815	REPRISE PROV RISQUES ET CHARGES EXPLOIT		395 893,71	395 893,71		395 893,71	395 893,71		
79	TRANSFERT DE CHARGES		2 479,60	2 479,60		2 479,60	2 479,60		
791	TRANSFERT DE CHARGES EXPL		2 479,60	2 479,60		2 479,60	2 479,60		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total Classe 8	BILAN D'ENTREE	6 341 613,32		6 341 613,32	6 341 613,32		6 341 613,32		
89	BILAN D'ENTREE	6 341 613,32		6 341 613,32	6 341 613,32		6 341 613,32		
892	BILAN D'ENTREE	6 341 613,32		6 341 613,32	6 341 613,32		6 341 613,32		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget : A EPCC

Exercice : 2021

COMPTES	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Classe 1	COMPTES DE CAPITAUX	1 068 633,39	586 679,43	1 655 312,82	2 802 124,99	957 644,65	3 759 769,64	1 084 432,89	3 188 889,71
Classe 2	COMPTES D'IMMOBILISATIONS	2 921 564,02	70 552,87	2 992 116,89	2 608 619,41	130 082,95	2 738 702,36	2 962 412,52	2 708 997,99
Classe 4	COMPTES DE TIERS	308 317,94	12 068 092,70	12 376 410,64	930 868,92	11 767 358,71	12 698 227,63	732 537,60	1 054 354,59
Classe 5	COMPTES FINANCIERS	2 043 097,97	6 126 280,31	8 169 378,28		5 996 519,00	5 996 519,00	2 172 859,28	
Classe 6	CHARGES		6 136 799,12	6 136 799,12		6 136 799,12	6 136 799,12		
Classe 7	RECETTES		5 679 915,71	5 679 915,71		5 679 915,71	5 679 915,71		
Classe 8	BILAN D'ENTREE	6 341 613,32		6 341 613,32	6 341 613,32		6 341 613,32		
Totaux BCG		12 683 226,64	30 668 320,14	43 351 546,78	12 683 226,64	30 668 320,14	43 351 546,78	6 952 242,29	6 952 242,29

EPCC LE VOLCAN

N°SIRET : 511 814 451 00015

COMPTE FINANCIER 2021

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats :

A Le Havre, le 24 MARS 2022

Pour la Directrice Régionale Des Finances Publiques
Et par procuration
La responsable du Pôle Gestion et Qualité Comptable


A. GALIOT

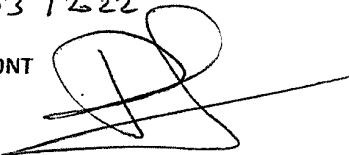
Le comptable Reynald FREMONT soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'EPCC LE VOLCAN

Pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Le Havre, le 25/03/2022

L'agent comptable Reynald FREMONT



Vu par Mr Edouard PHILIPPE, président du CA de l'EPCC LE VOLCAN qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le
par l'organe délibérant.

A Le Havre, Le

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00026

LE VOLCAN CA 31.03.22 DM

REPUBLIQUE FRANCAISE

511 814 451 000 15	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT LE VOLCAN - SCENE NATIONALE DU HAVRE
---------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL BUDGET A : EP
--

M4 (1)

Décision modificative

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

pages			
I Informations générales			
Modalités de vote du budget			
II Présentation générale du budget			
A1 - Vue d'ensemble - Sections			
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
B2 - Balance générale du budget - Recettes			
III Vote du budget			
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles			
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles			
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
IV - Annexes		Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan			
A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur			
A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux			
A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes			
A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes			
A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement			
A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier			
A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie			
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements			
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations			
A3.2 - Etalement des provisions			
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses			
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes			
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)			
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)			
A6 - Etat des charges transférées			
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers			
B - Engagements hors bilan			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)			
B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			
B1.3 - Etat des contrats crédit-bail			
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé			
B1.5 - Etat des autres engagements donnés			
B1.6 - Etat des engagements reçus			
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			
C - Autres éléments d'informations			
C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N			
C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N			
C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie			
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)			
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			
D Arrêté et signatures			
D - Arrêté et signatures			

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 609 802,52	6 084 123,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		525 679,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 609 802,52	6 609 802,52

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	345 215,83	141 110,08
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		204 105,75
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		345 215,83	345 215,83

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 955 018,35	6 955 018,35
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 407 701,18			3 407 701,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 418 376,00	80 000,00	80 000,00	2 498 376,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	152 214,00			152 214,00
Total des dépenses de gestion courante		5 978 291,18	80 000,00	80 000,00	6 058 291,18
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	6 502,00			6 502,00
68	Dotations aux provisions (4)	5 000,00			5 000,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés				
022	Dépenses imprévues	4 329,82	445 679,52	445 679,52	450 009,34
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 994 123,00	525 679,52	525 679,52	6 519 802,52
023	Virement à la section d'investissement (6)				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	90 000,00			90 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)				
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		90 000,00			90 000,00
TOTAL		6 084 123,00	525 679,52	525 679,52	6 609 802,52

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	6 609 802,52
---	---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuation de charges	60 000,00			60 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	734 011,00			734 011,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)				
74	Subventions d'exploitation	4 196 502,00			4 196 502,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00			2 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 992 513,00			4 992 513,00
76	Produits financiers	10,00			10,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00			17 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	994 600,00			994 600,00
79	Transfert de charges				
Total des recettes réelles d'exploitation		6 004 123,00			6 004 123,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	80 000,00			80 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)				
Total des recettes d'ordre d'exploitation		80 000,00			80 000,00
TOTAL		6 084 123,00			6 084 123,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	525 679,52
---	---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	6 609 802,52
---	---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-515 679,52	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--------------------	---

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles		50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	101 110,08	101 110,08	151 110,08
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses d'équipement		50 000,00	151 110,08	151 110,08	201 110,08
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières		1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	53 105,75	53 105,75	63 105,75
Total des dépenses financières		10 000,00	54 105,75	54 105,75	64 105,75
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)				
Total des dépenses réelles d'investissement		60 000,00	205 215,83	205 215,83	265 215,83
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	80 000,00			80 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 000,00			80 000,00
TOTAL		140 000,00	205 215,83	205 215,83	345 215,83

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 215,83

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	50 000,00			50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des opérations d'équipement		50 000,00			50 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves				
106	Réserves (10)		1 110,08	1 110,08	1 110,08
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
Total des recettes financières			1 110,08	1 110,08	1 110,08
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
Total des recettes réelles d'investissement		50 000,00	1 110,08	1 110,08	51 110,08
021	Virement de la section de fonctionnement (6)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	90 000,00			90 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		90 000,00			90 000,00
TOTAL		140 000,00	1 110,08	1 110,08	141 110,08

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	204 105,75
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 215,83

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

-204 105,75	-204105,75	-214 105,75
-------------	------------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 407 701,18		3 407 701,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 498 376,00		2 498 376,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	152 214,00		152 214,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	6 502,00		6 502,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	5 000,00	90 000,00	95 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	450 009,34		450 009,34
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		6 519 802,52	90 000,00	6 609 802,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 609 802,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		80 000,00	80 000,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 000,00		50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	151 110,08		151 110,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	63 105,75		63 105,75
Dépenses d'investissement - Total		265 215,83	80 000,00	345 215,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 215,83
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	60 000,00		60 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	734 011,00		734 011,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	4 196 502,00		4 196 502,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00		2 000,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	80 000,00	97 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	994 600,00		994 600,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		6 004 123,00	80 000,00	6 084 123,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	525 679,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 609 802,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	50 000,00		50 000,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		90 000,00	90 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		50 000,00	90 000,00	140 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	204 105,75
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	1 110,08
----------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 215,83
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
023	Virement à la section d'investissement				
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	90 000,00			90 000,00
675	Opérations d'ordre				
6811	Dotations amortissements chrg exploitation	90 000,00			90 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 000,00			90 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 000,00			90 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		6 084 123,00	525 679,52	525 679,52	6 609 802,52

RESTES A REALISER N-1 (7)			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)			+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		6 609 802,52	=

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
013	Atténuation des charges (5)	60 000,00			60 000,00
6419	REMBOURSEMENTS/REMUNERATION DU PERSONNEL	60 000,00			60 000,00
6459	REMBOURSEMENTS/CHARGES SOCIALES				
699	CREDIT IMPOTS APPRENTISSAGE				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	734 011,00			734 011,00
7041	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION				
7061	RECETTE DE BILLETTERIE DE SPECTACLES	510 151,00			510 151,00
7062	RECETTES CESSION TOURNEE	70 000,00			70 000,00
7064	RECETTES EXPO*CONFERENCE ANIMA*				
7065	RECETTES COREALISATION	68 860,00			68 860,00
7074	VENTE DE PRODUITS BAR	20 000,00			20 000,00
7075	VENTE DE PRODUITS LIBRAIRIE/CD				
7083	RECETTE LOCATIONS SALLE+PREST*ANNEXES	65 000,00			65 000,00
7088	AUTRES PROD.D'ACTIV.ANNEXES				
73	Produits issus de la fiscalité				
74	Subventions d'exploitation	4 196 502,00			4 196 502,00
746	MECENATS DONS & LEGS	50 000,00			50 000,00
7471	SUBVENTION ETAT	1 642 375,00			1 642 375,00
7472	SUBVENTION REGION	399 000,00			399 000,00
7473	SUBVENTION DEPARTEMENT	332 500,00			332 500,00
7474	SUBVENTION DE LA COMMUNE	1 600 988,00			1 600 988,00
7475	SUBVENTION GROUPEMENT DE COMMUNES				
7478	SUBVENTION AUTRES EPL	5 000,00			5 000,00
7481	SUBVENTIONS SUR PROJETS ETAT	83 004,00			83 004,00
7482	SUBVENTIONS SUR PROJETS REGION				
7483	SUBVENTIONS SUR PROJETS DEPT				
7484	SUBVENTIONS SUR PROJETS COMMUNE				
7485	SUBVENTIONS SUR PROJETS GROUPEMENT DE COMMUNES	70 000,00			70 000,00
7488	SUBVENTIONS SUR PROJETS AUTRE	13 635,00			13 635,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00			2 000,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 000,00			2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES					
(a) = 013+70+73+74+75		4 992 513,00			4 992 513,00
76	Produits financiers (b)	10,00			10,00
764	REVENU DES VALEURS MOBILIERES	10,00			10,00
767	PRODUITS NETS CESSIONS VMP				
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00			17 000,00
771	PRODUITS EXCEP GESTION DE L'EXERCICE	1 000,00			1 000,00
773	MDTS ANNULES (EXERCICES ANTERIEURS)				
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES				
775	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF	1 000,00			1 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EX.ANTERIEUR	15 000,00			15 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	994 600,00			994 600,00
781	REPRISE SUR AMORT, DEPREC, PROV	994 600,00			994 600,00
79	TRANSFERT DE CHARGES				
791	TRANSFERT DE CHARGES EXPL				
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 004 123,00			6 004 123,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	80 000,00			80 000,00
777	Opérations d'ordre	80 000,00			80 000,00
78	Opérations d'ordre				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 000,00			80 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	6 084 123,00				6 084 123,00
---	---------------------	--	--	--	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (7)		
----------------------------------	--	--

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	525679,52	525 679,52
--	------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		6 609 802,52
--	--	---------------------

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		50 000,00	50 000,00	50 000,00
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES		50 000,00	50 000,00	50 000,00
208	AUTRES IMMO. INCORPORELLES				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	50 000,00	101 110,08	101 110,08	151 110,08
2154	MATERIEL INDUSTRIEL				
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART				
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.	50 000,00	101 110,08	101 110,08	151 110,08
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.				
2184	MOBILIER				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Total des opérations (5)				
Total des dépenses d'équipement		50 000,00	151 110,08	151 110,08	201 110,08

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
1311D	SUBV EQUIP ETAT				
1312D	SUBV EQUIP REGION				
1314D	SUBV EQUIP COMMUNES				
1318D	SUBV EQUIP AUTRES				
16	Emprunts et dettes assimilées				
1649	EMPRUNTS ETABLISSEMENT DE CREDIT EN EURO				
165D	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS DONNES				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières		1 000,00	1 000,00	1 000,00
271	TITRES IMMOBILISES				
275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES		1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	53 105,75	53 105,75	63 105,75
020	DEPENSES IMPREVUES	10 000,00	53 105,75	53 105,75	63 105,75
Total des dépenses financières		10 000,00	54 105,75	54 105,75	64 105,75

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES DEPENSES REELLES	60 000,00	205 215,83	205 215,83	265 215,83
-----------------------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	80 000,00			80 000,00
139	Opérations d'ordre DEP	80 000,00			80 000,00
29	Opérations d'ordre DEP				
34	Opérations d'ordre DEP				
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		80 000,00			80 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	140 000,00	205 215,83	205 215,83	345 215,83
---	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)		+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)		+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 215,83	=

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
13	Subventions d'investissement	50 000,00			50 000,00
1311	SUBV EQUIP ETAT				
1312	SUBV EQUIP REGION				
1314	SUBV EQUIP COMMUNES	50 000,00			50 000,00
1318	SUBV EQUIP AUTRES				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		50 000,00			50 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		1 110,08	1 110,08	1 110,08
106	RESERVES		1 110,08	1 110,08	1 110,08
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
Total des recettes financières			1 110,08	1 110,08	1 110,08

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES	50 000,00	1 110,08	1 110,08	51 110,08
-----------------------------------	------------------	-----------------	-----------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
021	Virement de la section d'exploitation				
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)	90 000,00			90 000,00
20	Opérations d'ordres rec 20				
21	Opérations d'ordre REC				
28	Opérations d'ordre REC	90 000,00			90 000,00
29154	Provisions pour dépréciation des matériels techniques				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		90 000,00			90 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 000,00			90 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		140 000,00	1 110,08	1 110,08	141 110,08
					+
RESTES A REALISER N-1 (8)					
					+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				204 105,75	204 105,75
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					345 215,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organisme de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
Auprès des organisme de droit public					
(3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.4

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/1/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en(7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					(9)													
165 Dépôts et cautionnements reçus																		
Total des dépôts et cautionnements reçus																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.5

A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/1/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en(8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Total des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		
Total des recettes au c/166																		
Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE LASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : Durée :	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	
.9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
------	----------------------------------	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001
Recette financières	(III) + R001+ R1064 + R1068
Solde des opérations financières	III-(I) (1)
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)
A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...			23	Immobilisation en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		18	Compte de liaison : affectation à ...	
18	Compte de liaison : affectation à ...		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		020	Dépenses imprévues	
020	Dépenses imprévues		45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section d'exploitation	
D 001 (4)			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 0					RECETTES 0				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
						- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.2

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital	
Année	Profil																	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10
VOTES : Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation : 14/03/2022

Présenté par le président du Conseil d'administration, M Edouard Philippe

A Le Havre, le 31 mars 2022

Le président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session

Les membres du conseil d'administration

M Edouard Philippe	Mme Fabienne Delafosse	M Pierre Michel
M Pascal Cramoisan	Mme Frédérique Boura	M Julien Delot
M Charles Desservy	Mme Isabelle Royer	Mme Sabine Le Barbé
M Félicien Lalouelle		

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Le Havre, le

LE VOLCAN EPCC

Espace Oscar Niemeyer
 B.P. 1106 - 76063 LE HAVRE CEDEX
 Tél. : 02 35 19 10 10
 SIRET : 511 814 451 00015 - APE 9001 Z



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2022-05-06-00025

LE VOLCAN CA 31.03.222022-03 DECISION
MODIFICATIVE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN - Séance du 31 mars 2022

N°2022.03 : EPCC LE VOLCAN : Décision modificative

En préambule de la présente délibération, le Conseil d'administration est informé d'une première Décision modificative en date du 13 janvier 2022 portant sur l'exercice 2021.

Le chapitre 022 (dépenses imprévues) a été débité de 60 000 €, mis au crédit du :

- Chapitre 012 (masse salariale) pour finaliser les règlements des salaires et cotisations de décembre (comptes 64 et suivants) et les prestations « Sécurité – incendie » de la société Apen (compte 6218) : 50 000 €
- Chapitre 69 (Impôts sur les sociétés) : 10 000 €

Une seconde Décision modificative en date du 21 janvier 2022 portant sur l'exercice 2021 a été validée :

- Le chapitre 022 (dépenses imprévues) a été débité de 38 000 €, mis au crédit du chapitre 69 (Impôts sur les sociétés) pour 18 000 € et au chapitre 011 pour 20 000 €.

Ces deux décisions modificatives résultent d'ajustements nécessaires à la clôture des comptes.

- **Conformément aux statuts de l'EPCCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur les comptes de l'exercice 2022.**
- **Après avoir pris connaissance des comptes de gestion et des comptes administratifs, il est proposé, au Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, la délibération suivante :**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- L'adoption de la décision modificative (DM1) telle que présentée ci-dessous :

Budget de fonctionnement :

L'affectation du résultat 2021 sur l'exercice 2022 permet de créditer le Chap. 022-dépenses imprévues, ainsi que de conforter le Chap. 012- Charges de personnel, sous-évalué lors du budget primitif (Evolution des conventions collectives du gardiennage, surcoûts liés aux contrôles des passes vaccinaux, turnover du personnel)

Code	CHAPITRES	Voté le 2 déc. 21	Voté le 31 mars 22	Total ajustements	%
		BP 2022	DM 1		
Section de fonctionnement					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 407 701,18		3 407 701,18	51,56%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 418 376,00	80 000,00	2 498 376,00	37,80%
65	AUTRES CH. DE GEST. COURANTE	152 214,00		152 214,00	2,30%
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 502,00		6 502,00	0,10%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 000,00		5 000,00	0,08%
22	Dépenses imprévues	4 329,82	445 679,52	450 009,34	6,81%
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT				
042	OP. D'ORDRE - AMORT.(6811) & VNC(675)	90 000,00		90 000,00	1,36%
D002	DEFICIT REPORTE FONCTIONNEMENT				
Sous-total dépenses de Fonctionnement		6 084 123,00	525 679,52	6 609 802,52	100%
013	Atténuation de charges	60 000,00		60 000,00	0,91%
70	VENTES PROD FABRIQUES	734 011,00		734 011,00	11,10%
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	4 196 502,00		4 196 502,00	63,49%
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 000,00		2 000,00	0,03%
76	PRODUITS FINANCIERS	10,00		10,00	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 000,00		17 000,00	0,26%
78	REPRISE SUR PROVISIONS	994 600,00		994 600,00	15,05%
042	Transferts en section	80 000,00		80 000,00	1,21%
R002	Reprise résultat exploitation (excédent)		525 679,52	525 679,52	7,95%
Sous-total recettes de Fonctionnement		6 084 123,00	525 679,52	6 609 802,52	100%
<i>Recettes - dépenses =</i>					

Budget d'investissement :

La ventilation du résultat est répartie entre les chapitres 020, 20 & 21 à hauteur de 204 215.83 € auquel s'ajoute l'affectation de la section de fonctionnement pour 1 110.08 €, soit au total 205 215.83 €.

En complément, 1 000 € sont également affectés au chapitre 27 (Immobilisation financière), en cas de demande de caution.

Code	CHAPITRES	Voté le	Voté le	Total ajustements	%
		2 déc. 21 BP 2021	31 mars 22 DM 1		
Section d'Investissement					
020	DEPENSES IMPREVUES	10 000,00	53 105,75	63 105,75	18,28%
20	IMMO INCORPORELLES		50 000,00	50 000,00	14,48%
21	IMMO.CORPORELLES	50 000,00	101 110,08	151 110,08	43,77%
27	IMMO. FINANCIERE		1 000,00	1 000,00	0,29%
040	OPERATIONS D'ORDRE	80 000,00		80 000,00	23,17%
D001	DEFICIT REPORTE INVESTISSEMENT				
Sous-total dépenses d'Investissement		140 000,00	205 215,83	345 215,83	100%
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION				
040-21	OPERATIONS D'ORDRE - VALEUR NETTE COMPTABLE	90 000,00		90 000,00	26%
1064	Affectation de la section de fonctionnement		1 110,08	1 110,08	0%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	50 000,00		50 000,00	14%
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
28	AMORTISSEMENT SUR IMMO.				
040	OPERATIONS D'ORDRE				
R001	Reprise résultat d'investismt (excédent)		204 105,75	204 105,75	59%
Sous-total Recette -d'Investissement		140 000,00	205 215,83	345 215,83	100%
<i>Recettes - dépenses =</i>					

Au total, le budget 2022 du Volcan s'élève à :

Total du Budget	6 224 123,00	730 895,35	6 955 018,35
Total du Budget après DM		6 955 018,35	
Total du Budget			6 955 018,35

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Edouard PHILIPPE
Président

